

# Le procès de 34 terroristes renvoyé pour la 3<sup>e</sup> fois

Lire en page 4

**LE JEUNE**  
**INDEPENDANT**  
N° 5127 - MARDI 24 MARS 2015  
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net



**SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE**  
**La nouvelle Fabia de Skoda en Guest Star**

Lire en page 7

Suite au discours du 19 mars de Bouteflika

## L'OPPOSITION EN ÉBULLITION



Le discours du Président de la République à l'occasion du 19 mars ne semble pas désarçonner l'opposition. Des informations dans le milieu politique font état d'intenses consultations entre plusieurs figures de proue afin de préparer une riposte. On évoque même l'idée d'un sommet qui se tiendrait dans une vingtaine de jours. La classe politique, notamment l'opposition, est en pleine ébullition tant le discours du chef de l'Etat soulève de nombreuses interrogations quant à ses objectifs à terme.

Lire en page 3



**SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE**

Sit-in des travailleurs aujourd'hui

Lire en page 2



**ACTION INJUSTIFIÉE SELON LE PRÉSIDENT DE LA FNTPA**

Menace de grève au port d'Alger

Lire en page 2



**COUPE ARABE DE HAND-BALL DES CLUBS (FILLES) À AGADIR**

Les dernières retouches avant le coup d'envoi

Lire en page 13

L'ALGÉRIE accueille aujourd'hui la 3e session du Forum mondial de lutte antiterroriste (FGCT), un atelier de concertation dont elle assure la coprésidence avec le Canada. La rencontre d'Alger ayant pour objet principal l'examen de la situation sécuritaire dans le Sahel et les pistes de collaboration dans le cadre de ce forum, selon le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Le contexte de menace permanente à nos frontières, en raison de l'instabilité chronique de la Libye et du nord du Mali notamment, et l'expérience acquise par l'Algérie en matière de lutte contre la bête immonde pendant les années 1990 sont évidemment assez de raisons sérieuses de participer activement à ce forum. A fortiori quand le sujet concerne la sous-région du Sahel qui demeure «de périmètre stratégique de l'Algérie», s'il fallait emprunter à la terminologie des grandes puissances. On doit, en effet, se féliciter que l'appréhension de la situation sécuritaire en Libye, dans le septentrion malien et dans la bande sahélo-saharienne de façon générale, se fasse à la lumière de l'expertise algérienne. Parce que derrière les diagnostics en tous genres, dans ce domaine sensible du terrorisme transnational, se cachent des velléités d'ingérences, à justifier. Alger, connue pour son attachement intransigeant au respect de la souveraineté des pays, s'est donc imposée ces dernières années en gardien du temple. Du coup, les grandes puissances s'appliquent à consulter les autorités algériennes, dont elles connaissent la disponibilité militante dans la lutte contre la subversion internationale et le crime organisé.

Mais cette coopération dans laquelle l'Algérie joue un rôle pivot n'est pas sans souffrir de divergences de points de vue liés à des concurrences d'intérêts dans la région. En ce sens, associer des Etats lointains et pas forcément trop impliqués, ni politiquement ni économiquement en Afrique sahélienne, pourrait redonner de l'objectivité à l'analyse des faits. C'est probablement l'esprit qui a poussé à la création du Forum mondial de lutte antiterroriste dont l'Algérie est l'un des initiateurs. Le terrorisme étant devenu le prétexte fallacieux à toutes sortes de plans dangereux contre des nations entières, contre les peuples qui en souffrent pourtant. **Nordine Mzalla**

## LA RENCONTRE EST PRÉSIDÉE PAR L'ALGÉRIE ET LE CANADA Alger abrite la 3e session du groupe de travail dédié au Sahel

L'ALGÉRIE co-présidera, avec le Canada, la 3e session du groupe de travail dédiée au Sahel, relevant du Forum mondial de lutte antiterroriste (FGCT), prévue aujourd'hui et demain à Alger. La réunion de demain portera notamment sur «l'évaluation de la situation sécuritaire dans le Sahel et sur l'examen des pistes de collaboration dans le cadre de ce forum», a précisé Messahel dans une déclaration à la presse, à l'issue de son entretien avec le co-président du groupe de travail chargé du Sahel, M. David Drake. La 3e session de comité ad hoc est «extrêmement importante en égard au contexte actuel dans lequel elle se tiendra après la signature de l'accord d'Alger sur la paix et la réconciliation au Mali, ainsi qu'au regard de la situation prévalant en Libye avec ses conséquences sur les pays du voisinage», a ajouté le ministre. D'autres questions importantes seront, par ailleurs, abordées lors de cette rencontre, à également fait savoir Messahel, citant particulièrement celles inhérentes à la lutte contre le financement du terrorisme et l'assèchement de ses sources de financement : «Ces aspects

sont devenus des actions diplomatiques menées par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et au niveau international. L'Algérie est un acteur actif dans le Forum mondial antiterroriste et est l'un de ses initiateurs», a noté le ministre, soulignant son rôle s'agissant de l'approche à adopter pour soutenir les pays confrontés au phénomène du terrorisme, notamment sahéliens, à travers la formation, le soutien logistique, l'échange d'informations. Le Canada et l'Algérie coopèrent en ce moment dans la lutte antiterroriste : «Nous avons une expérience assez longue dans le Sahel et la situation qui y prévaut nous inquiète beaucoup. L'Algérie a une connaissance en profondeur de la région et nous sommes là pour obtenir des conseils auprès d'elle», a déclaré, de son côté, M. Drake. D'autres domaines liés à la coopération bilatérale entre Alger et Ottawa ont également été abordés lors de cet entretien, et ce face aux défis prioritaires que représentent aujourd'hui la lutte antiterroriste et les perspectives de coopération et de collaboration dans ce domaine, a conclu Messahel. **R. N.**

## SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

# Sit-in des travailleurs aujourd'hui

**L'Union nationale des travailleurs du secteur de la solidarité nationale affiliée au Snapap monte une nouvelle fois au créneau et appelle ses adhérents à tenir, aujourd'hui, un sit-in devant le ministère de tutelle pour dénoncer la non-satisfaction de sa plateforme de revendications.**

Cette première action, souligne le syndicat, vient pour dénoncer la fuite en avant du ministère de la Solidarité, et ce avant d'aller vers un débrayage, au cas où ses revendications ne sont pas prises en considération. «Vu l'absence du dialogue avec le partenaire social, son exclusion des négociations et les nombreuses demandes d'audiences à la ministre de tutelle, restées sans suite, le bureau national annonce la tenue d'un rassemblement devant l'entrée du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille, demain», lit-on dans un communiqué rendu public par le syndicat. «Notre situation est dramatique et après maintes actions de protestation, il n'y a aucun changement à notre situation qui, au contraire, empire», ajoute le syndicat. En raison des problèmes, rencontrés par les travailleurs du secteur, le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique, a tenu, les 15 et 16 janvier dernier, un conseil extraordinaire, suite auquel de nouveaux membres ont été élus pour se pencher sur la situation des travailleurs de la solidarité nationale, explique le communiqué. «Néanmoins, les efforts consentis, jusque là, pour l'ouverture des négociations avec les responsables du secteur sont restés vains», ajoute la même source. Le syndicat des travailleurs de la solida-



rité nationale lance un appel à la ministre pour un dialogue avec tous les partenaires sociaux et pour ouvrir tous les dossiers épineux des travailleurs de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme. Pour rappel, la plateforme de revendications des travailleurs du secteur de la solidarité nationale porte sur la révision du statut particulier de la fonction publique, en intégrant les spécificités de chaque corps, le droit des travailleurs à la promotion après dix ans de service, l'application de l'indemnité de soutien pédagogique qui a été réévaluée à 15% avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008, et l'amélioration des conditions de travail et l'instauration d'une indemnité spécifique sectorielle, comme ce fut le cas dans le secteur de l'éducation nationale. **Lynda Loufi**

## POUR CONTOURNER LA CRISE DE L'EAU

# L'Algérie mise de plus en plus sur le dessalement

L'ALGÉRIE mise sur le dessalement de l'eau de mer pour compenser le déficit du pays en eau potable, selon le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Invité hier à la chaîne 1 de la radio nationale, le ministre a affirmé depuis Constantine que : «sur une moyenne de 5 litres d'eau, un litre proviendra de l'eau de dessalement». M. Nacib a rappelé que l'Algérie fait parti des pays exposés aux stress hydrique «ce qui nécessite une stratégie pour assurer sa sécurité durable en eau potable». Il a cité les 13 stations de dessalement opérationnelles réalisées au niveau des villes côtières en plus de deux autres en cours réalisation. Tout en admettant

que le problème de la sécheresse subsiste encore notamment dans l'ouest du pays, le ministre a estimé que l'Algérie est parvenue tout de même à contourner la crise de l'eau. Il a cité l'exemple de la ville d'Oran, qui souffrait d'un manque terrible en eau potable, et qui arrive à présent, grâce au dessalement, à exporter l'eau vers d'autres villes voisines telles que Mascara Relizan et Tiaret. En matière de gestion rationnelle des eaux des barrages, dont le remplissage a atteint le taux optimal de 89 %, le ministre a affirmé que le surplus d'eau des barrages sera récupéré pour irriguer les terres agricoles. Dans ce même contexte, le ministre a évoqué les études en cours pour la création d'un million de terres irriguées.

«Il y aura une répartition régionale des ressources hydriques», a-t-il annoncé en ajoutant que 22 % de ces eaux sera destinée pour le sud, 45 % sera acheminée vers les

hauts plateaux et 33 % vers les régions du sud. le ministre a également assuré la détermination département à intensifier les projets visant à accompagner l'activité agricole à travers l'élargissement des terres irriguées à proximité et autour des barrages. Concernant les retenues collinaires, une méthode traditionnelle utilisée par les agriculteurs pour piéger les eaux de pluie, le ministre a affirmé que 50 % de ces collinaires sont envahis de boue. «Aussi, les agriculteurs qui recourent à cette technique devraient avoir l'aval de l'Agence nationale des barrages qui devrait s'assurer que le travail se fait de façon étudiée en respectant les techniques et les procédés requis», a-t-il recommandé. «Un prospectus élaboré avec l'Union européenne sera distribués aux agriculteurs afin de leur permettre de mieux maîtriser la technique des retenues collinaires», a-t-il assuré. **Z. M.**

## ACTION INJUSTIFIÉE SELON LE PRÉSIDENT DE LA FNTPA

# Menace de grève au port d'Alger

L'ENTREPRISE portuaire d'Alger (EPAL), affirme que les négociations relatives à la revalorisation des salaires de base, et des primes et indemnités, ne se déroulent pas uniquement entre le président-directeur général de l'EPAL et les travailleurs de l'entreprise, mais en rang supérieur entre la Fédération nationale des travailleurs des ports algériens (FNTPA) et l'ensemble des P-dg des autres ports. Selon le responsable de la communication de l'EPAL, contacté hier par nos soins : «cette déclaration intervient suite à une information faisant état de l'intention des travailleurs du port d'Alger s'appropriant à faire grève si leurs revendications ne seront pas pris en charge».

L'entreprise rappelle que ces négociations interviennent dans le cadre de la convention de branche entamée déjà depuis 2010 et dont les négociations se poursuivent toujours dans un climat serein et responsable. Toutes les primes et indemnités ont

fait l'objet d'un accord de revalorisation accepté par les deux parties. Les discussions se poursuivent dans le but de négocier le salaire de base et la prochaine réunion est prévue le 9 avril entre la FNTPA et les entreprises portuaires au niveau national. Le président de la FNTPA, M. Lazhari Adjabi, affirme de son côté qu'il n'y a aucune raison pour que les travailleurs du port d'Alger décident d'une grève, car leurs revendications sont prises en charge dans un cadre officiel et organisé. «J'appelle l'ensemble des travailleurs à faire preuve de responsabilité et de ne pas s'adonner à la polémique pendant que les négociations avancent bien et dans de bonnes conditions. Les travailleurs doivent faire preuve de patience et nous encourager à aller de l'avant pour arriver à obtenir des résultats au-delà de leurs revendications» a-t-il dit.

**Adberrahamen Timizar**

SUITE AU DISCOURS DU 19 MARS DE BOUTEFLIKA

# Vers une riposte unifiée de l'opposition

Des informations dans le milieu politique font état d'intenses consultations entre plusieurs figures de proue de l'opposition afin de préparer une riposte au contenu de la dernière lettre du président Bouteflika.

**B**ien que certains se trouvent à l'étranger, comme Abderrazak Mokri le chef du MSP en Malaisie, ces consultations sont à un stade avancé, selon des sources partisans. Ces derniers pensent que l'idée d'un sommet de l'opposition fait son chemin et qu'il pourrait bien se tenir dans une vingtaine de jours même si les services du ministère de l'Intérieur ne l'autorisent pas. En tous cas, le ton qui vient de monter d'un cran entre Bouteflika et les deux versants de l'opposition, la Coordination nationale des libertés et de la transition démocratique (CNLTD) et le pôle du changement mené par Ali Benflis, vient attiser de nouvelles tensions après les sorties fumeuses et inappropriées des chefs de partis alliés au cercle présidentiel. D'ailleurs, l'ex-SG du parti MSP et néanmoins l'un des partisans de la ligne Bouteflika, Aboudjerra Soltani, a critiqué ouvertement les propos de Saâdani du FLN et des autres leaders du RND, du MPA ou du TAJ, qui, selon lui, versent de l'huile sur le feu, estimant que les formations de l'opposition sont des «partis politiques algériens agréés, pacifiques et constructifs» et qu'elles ne méritent pas «l'invective et l'insulte», car elle ne revendiquent qu'un «processus de transition démocratique». D'autres personnalités, moins impliquées dans le débat politique national, n'ont pas caché leur surprise, ni leur étonnement sur la dernière sortie épistolaire de Bouteflika. Il est évident que pour la plupart des observateurs, cette lettre, qui comporte aussi bien des accusations à l'endroit de quelques hommes politiques de l'opposition que des menaces de représailles, est déjà un précédent dans les annales.

## «Bouteflika n'a pas écrit ce message»

Au plus fort de la bataille électorale qui se déroulait en 2004, lors de la présidentielle, alors que son principal adversaire Ali Benflis se permettait des propos «légers» et



«provocateur» à son endroit, Bouteflika est resté «zen», «digne», comme rompu à une discipline «morale» stricte, «mû» par des valeurs de respect à l'endroit-même de ceux qu'ils l'ont «trahi» dans la politique ou dans l'amitié. D'ailleurs, Benflis, qui connaît fort bien les traditions du protocole, les règles d'usage dans le milieu officiel et les rouages de la présidence, pour avoir été aussi bien chef de gouvernement que chef de cabinet au palais d'El Mouradia, n'hésite pas à déclarer tout de go, que «Bouteflika n'a pas écrit ce message» et que plutôt, ce discours révèle ce que tout le monde craint, une «vacance du pouvoir». Quelques jours avant cette missive du 19 mars, la SG du PT, Louisa Hanoune, interpelle non pas le chef de l'Etat, mais son frère Saïd et néanmoins conseiller, afin qu'il intervienne sur des questions politiques.

Pour des observateurs, il s'agissait de la part d'une des partisans de Bouteflika et l'un de ses «soutiens critiques», d'une «dérive grave», mais surtout d'un signe qui ne trompe pas.

Mais alors, comment expliquer la virulence des propos présidentiels à l'encontre de l'opposition? Si l'opinion publique connaît la position de Bouteflika à l'endroit de la presse nationale depuis 1999, elle ne distingue pas, par contre, ses idées sur l'opposition et la classe politique en général. Or, depuis sa première investiture, Bouteflika avait exprimé une conception très anglo-saxonne, «imbibée d'ostracisme à l'algérienne». Selon lui, la carte politique doit avoir une configuration partisane fortement réduite à deux ou trois blocs. Il privilégie ce modèle américain ou anglais, soit un échiquier des plus classiques. Il l'avait une fois clairement dit développant l'idée que les partis politiques, grands ou lilliputiens, doivent se dissoudre dans un «magma unifié et unidimensionnel», d'où une douzaine d'années de verrouillage «systémique et systématique». C'est cette conception qui a permis au cadenas Zerhouni de fonctionner à merveille à l'encontre de Wafa de Taleb Ibrahim ou du FD de Sid Ahmed Ghazali. Il aura fallu attendre le tourbillon des

émeutes de janvier 2011 et le début du «printemps arabe» pour que Bouteflika lâche du lest et se résolve à octroyer une soixantaine d'agrèments.

Pourtant, d'autres acteurs politiques attendent encore le fameux SAS, comme Tabbou, un ancien responsable du FFS, qui a voulu créer son propre parti politique.

## «Les menaces et les périls»

En fait, Bouteflika a toujours eu une conception des plus frileuses sur le paysage politique national. Se basant sur l'argument qu'il faut «soudier l'entente nationale» pour faire face au terrorisme et à ses dégâts, Bouteflika a mis des mois, en 1999, avant de former son premier gouvernement, où il a réussi à introduire sept partis politiques, dont certains sont devenus ses plus farouches opposants actuellement, le RCD et le MSP, sans parler des personnalités des plus critiques comme l'ancien ministre Nouredine Boukrouh. Un gouvernement dit d'unité nationale, qui a longtemps vécu, jusqu'au clash de la présidentielle de 2004. Aujourd'hui, Bouteflika brandit le même argumentaire, «les menaces et les périls» qui guettent le pays et la nécessité de faire front, de «soudier les rangs». Autrement dit, ne pas faire de politique dans le contexte actuel. Selon un chef politique de l'opposition, «le chef de l'Etat invite l'opposition à faire un gel total de ses activités, à fermer leurs sièges, à ne rien revendiquer, à ne plus manifester et à ne plus se réunir et à jouer les dominos jusqu'aux prochaines élections».

Nombre d'observateurs trouvent que cette conception est doublement inquiétante, non seulement par le fait d'interdire ou de verrouiller davantage l'expression politique, même marginale, mais aussi par une volonté naissante d'uniformiser le débat politique ou social. Et c'est là que l'attitude frileuse à propos de «l'ouverture médiatique télévisuelle», qui tarde à venir, rejoint tout naturellement la première.

H. Rabah

UN ÉTRANGE COMMUNIQUÉ PUBLIÉ HIER PAR LE SITE INTERNET DU FLN DÉSAVOUE SON SG

## Saâdani lâché par ses mentors ?

**ÉTRANGE** mise au point que vient de communiquer à la presse le FLN avant-hier, à travers son site officiel, après la sortie médiatique de son SG Amar Saâdani et sa vive diatribe contre les partis de l'opposition. Selon le porte-parole du BP, Saïd Bouhadja, ce communiqué non signé a été avalisé par le SG du parti même si le responsable de ce site, Rachid Assas, est également membre du BP. «Ce communiqué n'a pas été écrit par le SG mais par les responsables du site du parti», dit-il. A la question de savoir si ce texte a été validé par les responsables du parti, Bouhadja estime que du moment que c'est le site officiel du FLN, «il en est donc ainsi !» A-t-il été fait à l'insu du SG ou libellé avec le consentement de Saâdani ? Le porte-parole du FLN est resté vague sur cette question.

En tout état de cause, le communiqué en question précise que le SG «n'a nullement critiqué les partis de l'opposition» et se «démarque totalement de ce qui a été rapporté dans les médias». Il apporte même des précisions et fait état d'une mauvaise interprétation et d'une déformation des propos de Saâdani, lequel s'adressait uni-

quement aux militants en leur demandant de s'intéresser à l'histoire des partis et à leurs références idéologiques. «Certains partis n'ont pas compris l'intervention du frère Amar Saâdani, secrétaire général du parti du FLN, faite samedi à l'hôtel El-Riadh de Sidi Fredj à Alger. Le SG s'adressait aux militantes et militants du parti en les appelant à bien comprendre les idéologies, les idées et l'histoire des partis en Algérie et à l'étranger», a précisé le texte, assurant qu'il avait cité des partis dans un but pédagogique pour mieux faire comprendre son idée aux militants. «Amar Saâdani a pris comme exemple le PJD d'Abdallah Djabbah et le MSP, d'Abderrezak Mokri. Le texte souligne que le parti de Soufiane Djilali, Jil Jadid, a été cité uniquement comme l'exemple d'une formation sans base militante. Le FLN a insisté sur le fait que les propos de Saadani ont été déformés et sortis de leur contexte, assurant qu'il n'avait voulu attaquer aucun parti. L'ex-parti unique dit regretter que certains partis soient allés vite en besogne en répondant à Amar Saâdani «en des termes défiant toute éthique politique». Pourtant le SG du FLN a bien asticoté le

leader de Talaoui El Houriyet, lui déniait le droit de «critiquer le président Bouteflika» tant qu'il n'a pas encore reçu l'agrément de son parti. A la lecture du communiqué, il apparaît clairement que le FLN tente d'éteindre le feu qu'il a allumé maladroïtement à la veille du 10e congrès qui promet une chaude empoignade entre la direction actuelle et le mouvement de contestation dirigé par l'ex-coordonnateur du bureau politique, Abderrahmane Belayat.

A propos de ce dernier, le porte-parole du FLN a répondu à ses attaques récentes sur une chaîne privée où il s'en prend allégrement au SG du parti. En effet, Belayat a indiqué qu'avant d'aller vers un congrès, il faut convoquer immédiatement une session du Comité central et désigner un SG car le mandat de l'actuelle direction a pris fin récemment. Pour Bouhadja, Belayat est mal placé pour revendiquer quoi que ce soit. «Lui-même a piétiné le règlement intérieur du parti à l'époque où il était membre du BP du temps de Mehri et ensuite Benhamouda. Par deux fois, il est allé au-delà du mandat. Il est resté deux ans à son poste bien que son mandat a

expiré. Alors pourquoi insiste-t-il aujourd'hui sur cette question ?». Le porte-parole du FLN estime en effet prématuré de convoquer aujourd'hui une session du CC à la veille du 10e congrès. «La session du CC sera tenue deux jours avant le début du congrès qui aura lieu après l'annonce du président Bouteflika de la révision de la Constitution. Elle aura à valider les projets de résolutions qui seront débattus lors du congrès. Selon Bouhadja, le SG actuel est le président de la commission nationale de préparation du congrès, qui regroupe tous les membres du comité central. Quatre à cinq sous-commissions seront créées à ce titre pour présenter les projets de résolutions. L'une d'elle, la commission de résolution politique sera mise en place bien avant les autres pour recueillir les candidatures au poste de SG. Il (Belayat) sera convoqué au même titre que Belkhadem et les autres. Aucun ne sera exclu», assure Bouhadja. Enfin, concernant la date de la tenue du congrès, Bouhadja indique que seul le SG du FLN, Amar Saadani «connaît la date exacte».

Hocine Adryen

## TRAFIC DE DOCUMENTS À BÉJAÏA

Arrestation de 4 individus dont 3 fonctionnaires de l'APC

**UNE AFFAIRE** de trafic de faux documents administratifs a été élucidée par la police judiciaire de la sûreté de daïra de Kherrata cette semaine. «Quatre individus ont été arrêtés lors d'une enquête enclenchée suite à une plainte du président de l'APC de Drâa El-Gaïd», avons-nous appris de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya hier. Les quatre suspects ont été présentés au procureur de la République du tribunal de Kherrata pour «trafic de documents administratifs, usurpation, etc.», lequel a confié l'affaire au juge instructeur qui a placé les deux principaux prévenus en détention provisoire et les deux autres sous contrôle judiciaire. Le fonctionnaire de l'APC Y.A., âgé de 51 ans, a établi de faux actes de décès d'un citoyen A.H. M. toujours en vie, au profit d'un individu, CH.N âgé de 44 ans pour percevoir sa pension de retraite. Le titulaire de la pension de retraite, A.H., qui n'a pas perçu sa pension pendant plus de quatre mois, a saisi sa caisse de retraite en France, qui l'a informé qu'elle a été suspendue après la réception d'un acte de décès en son nom. La perquisition des domiciles des deux trafiquants par la police a permis de découvrir chez l'individu 4 actes de décès et chez le fonctionnaire de l'Etat civil de l'APC de Drâa El-Gaïd des documents vierges signés et portant des sceaux prêts à l'utilisation. Les enquêteurs ont arrêté aussi deux autres fonctionnaires de l'APC, M.A.L. âgé de 61 ans et A.Z. âgé de 54 ans, accusés de complicité.

N. B.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 décès et 40 blessés en deux jours

**PLUSIEURS** accidents de la circulation ont été enregistrés durant la période allant du 22 au 23 mars, dont six mortels. Ces accidents ont causé le décès de huit personnes et des blessures à 40 autres. En effet 18 accidents de la circulation routière ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers quinze wilayas du pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine, causant la mort de deux femmes et des blessures à cinq autres personnes suite à une collision entre trois véhicules légers survenue sur la RN 79, commune d'Ouled Rahmoune, a-t-on appris dans un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, les services de la Protection civile de la wilaya d'El Oued ont procédé au repêchage et à l'évacuation vers l'hôpital local du corps d'un enfant âgé de 11 ans, décédé dans une canalisation d'eau au lieu-dit domaine Zaouia, commune de Djamaâ. A retenir aussi que les membres de la Protection civile de la wilaya de Laghouat sont intervenus suite à une fuite de gaz d'une bonbonne dans un garage d'une habitation, sis au centre-ville de la commune de Gueltat Sidi Saâd causant des brûlures au premier degré à 3 personnes, prises en charge sur les lieux puis transférées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. A signaler également l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Annaba pour prodiguer les premiers soins à 2 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, suite à l'utilisation d'un chauffage à l'intérieur d'une habitation, au lieu-dit 500 logements commune de Annaba. Les victimes ont été évacuées dans un état satisfaisant vers l'hôpital local. R. A.

4

A LA UNE

UN IMAM A DÉJÀ ÉTÉ INTERPELLÉ PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ À EL OUED

# Des enfants «engagés» par les terroristes à la frontière algéro-tunisienne

**Défaits militairement en Syrie, les «djihadistes» issus de pays de l'Afrique du Nord reviennent presque en masse à leur pays d'origine, menaçant la région de «renouveau du scénario afghan». Cette situation est aggravée par l'installation de l'organisation terroriste autoproclamée «l'Etat Islamique» (EI/ Daech) dans la ville libyenne de Derna.**

**L**es «djihadistes» maghrébins peuvent, désormais, s'intégrer dans la «filiale» de Daech au Maghreb arabe. Outre les «djihadistes» revenant de Syrie et d'Irak, les «recrutements» au profit de l'organisation criminelle Daech se font dans les zones frontalières où le taux de scolarisation est des plus faibles et les conditions de vie très difficiles. Taleb El Arbi et Ras El Ma, zones algériennes frontalières avec la Tunisie, comptent parmi ces localités dont les habitants affrontent des conditions socioéconomiques très difficiles.

C'est dans cette région qu'un imam faisait dans «l'enrôlement» d'enfants âgés de 15 à 16 ans, non scolarisés et issus de familles pauvres. Cet imam, qui exploitait la situation financière précaire de leurs familles, remettait régulièrement 1 000 DA à chacun de ces enfants, attirant leur sympathie et les préparant à passer de l'autre côté des frontières, aux monts Chaâmbi en Tunisie, pour ren-



forcer les effectifs terroristes sévissant dans cette partie de la Tunisie, nous apprend une source judiciaire locale sûre. Une fois «prêts» pour ce déplacement, ces enfants sont accompagnés jusqu'à ces monts.

«Ils étaient douze personnes, dont six enfants âgés de 15 et 16 ans, qui s'approprièrent à passer de l'autre côté de la frontière quand l'un de ces enfants, se rendant compte de la situation, rebroussa chemin et revint chez lui. Les gendarmes de la wilaya

d'El Oued ouvrent une enquête et interpellent les «nouvelles recrues» avant leur entrée en territoire tunisien», dira cette source judiciaire. L'imam «recruteur» a été arrêté par les gendarmes, ajoute-t-on. Pendant les années 1990 et même après, des dizaines de «djihadistes» tunisiens avaient traversé les frontières algériennes pour renforcer les effectifs du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) et ensuite ceux d'Al Qaïda au Maghreb islamique

(AQMI), la «filiale» d'Al Qaïda au Maghreb. Plusieurs parmi ces «djihadistes» tunisiens avaient été arrêtés par les services de sécurité algériens et présentés à la justice.

Avec l'avènement de l'organisation terroriste dirigée par Abou Bakr El Baghdadi, «calife» de Daech, des milliers de «djihadistes» tunisiens ont rejoint cette fois la Syrie et Irak. D'après des statistiques rendues publiques il y a quelques mois, 2 000 à 3 000 «djihadistes» tunisiens ont renforcé les effectifs de l'Etat Islamique dans ces pays. 500 parmi eux sont rentrés au pays, ont noté les autorités tunisiennes. En l'absence d'une loi antiterroriste en Tunisie, ces «djihadistes», qui ne peuvent pas être interpellés, ont donc toute la latitude de se déplacer d'un pays à l'autre et, par là, se rendre en Libye où l'Etat Islamique a installé des bases pouvant lui servir de préparer et de lancer des attaques contre les pays de la région.

F. Sofiane

ILS SONT POURSUIVIS POUR ASSASSINATS, RAPTS, ET ATTENTATS À LA BOMBE

# Le procès de 34 terroristes renvoyé pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive

**POUR LA TROISIÈME** fois consécutive, le procès des 34 individus (dont 16 demeurent en fuite et activement recherchés par les services de sécurité) qui devait être jugé hier au tribunal criminel d'Alger, a été renvoyé à la prochaine session criminelle, suite à l'absence de cinq avocats de la défense et pour permettre au tribunal de constituer des avocats d'office pour les quatre inculpés qui n'avaient pas constitué auparavant leurs conseils.

Le président en charge du dossier a répondu favorablement à trois demandes de mainlevée rejeté deux autres, et prononcé un refus de liberté provisoire notamment pour la seule femme impliquée pour non dénonciation de criminels. Le procureur général a rejeté toutes les demandes formulées par les avocats de la défense à l'instar de celle sollicitée par l'inculpée au même titre que son mari et son fils. Les inculpés sont poursuivis, selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, pour la création dans les régions du centre en 2012, d'une organisation terroriste responsable de plusieurs assassinats, rapt et attentats à la bombe, dont ont été victimes des citoyens et des sociétés étatiques.

Selon le rôle des affaires criminelles de 2014, «les 34 individus, à savoir 14 détenus, 4 non détenus et 16 en fuite, devront répondre de 12 chefs d'inculpation dont les plus graves portent sur des homicides volontaires avec préméditation et guet-

apens, rapt avec demande de rançon et attentat à la bombe».

Les mis en cause sont par ailleurs accusés de «vol à main armée, mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, faux et usage de faux, usurpation d'identité, apologie et financement d'un groupe terroriste», selon la même source. Une source judiciaire a indiqué que l'affaire est en relation avec le groupe terroriste «Djound El Khilafa», qui était dirigé par le terroriste Gouri Abdelmalek, un des auteurs de l'enlèvement et l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel. Une femme habitant dans l'une des régions montagneuses de Tizi Ouzou figure parmi les accusés, et a été dénoncée par l'un des terroristes arrêtés en 2012.

Lors de son audition, ce terroriste a reconnu qu'il se rendait souvent chez cette

femme pour se cacher et pour procurer de la nourriture aux éléments des groupes terroristes et spécialement au groupe terroriste connu sous l'appellation de «Djound El Khilafa». Il a aussi reconnu qu'il s'était rendu la dernière fois à la demeure de cette femme qui lui a «offert» sa propre fille âgée de 13 ans pour qu'elle l'accompagne au «djabel» (fief des groupes terroristes) en tant que son épouse.

La femme, dont le mari se trouve en prison pour une autre affaire de terrorisme, a été arrêtée ainsi que son fils âgé de 18 ans pour apologie et financement d'un groupe terroriste. Grâce aux indications du premier accusé arrêté, les services de sécurité ont pu arrêter les autres inculpés, qui avaient commis plusieurs assassinats sur ordre du terroriste Gouri Abdelmalek.

Redouane Hannachi

## NOUVEAU PACK PRÉPAYÉ MOBILIS Une tablette + 12 mois internet haut débit offerts

**MOBILIS**, leader de la technologie 3G en Algérie, lance à partir du 23 Mars 2015, sa nouvelle offre : « Pack Tablette Mobilis », à destination des clients prépayés à travers ses 167 agences commerciales. Ainsi, pour seulement 12 000DA, Mobilis propose une Tablette de marque Huawei Youth 2 + Une SIM Mobtasim 2G/3G et un Bonus Internet de 250 Mo, non cumulable, offert mensuellement pour une durée d'une Année. Une nouvelle promotion, qui permet aux clients de profiter pleinement des meilleures offres 3G haut débit en Algérie. Mobilis, pour que la 3G soit à la portée de tous.

## FORUM SUR LES PRÉVISIONS CLIMATIQUES

# Pour la création d'instruments d'alerte

**Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a présidé hier, à l'hôtel Mercure d'Alger, l'ouverture des travaux de la 8e session du Forum international des prévisions climatiques saisonnières de l'Afrique du Nord, organisée par l'Office national de la météorologie.**

Cette session a été organisée en collaboration avec le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), sous le thème «Prévisions saisonnières et services climatiques pour la gestion des risques et l'adaptation du secteur économique au changement climatique». Selon le directeur général de l'ONM, «cette rencontre entre dans le cadre du projet de renforcement des capacités des institutions africaines en charge du climat (ISACIP). Ce dernier est en partenariat avec l'OMM ainsi que la SMNS de la région Afrique du Nord». Et d'ajouter que «ce forum vise à faciliter la mise en œuvre de la stratégie sous régionale pour la gestion des catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques, qui comprend l'intégration des meilleures informations climatiques dans les systèmes d'alerte précoce». Intervenant à cette occasion, le ministre rappelle l'urgence d'aller vers des prévisions basées sur des informations



de veille. Pour lui, «chaque entreprise, publique ou privée devra disposer de systèmes d'information d'alertes précoces afin de se prémunir des risques climatiques». Et d'ajouter que «le secteur de la construction dans toute sa diversité, notamment la réalisation des ponts, des routes et autoroutes, des chemins de fer, la construction d'habitat, a besoin d'informations et de prévisions climatiques». A ce propos, le ministre estime qu'il faut avoir recours au bulletin d'information sur les prévisions afin de se préparer en conséquence». M. Ghoul fait quatre propositions de création d'instruments d'alerte dans le domaine des prévisions climatiques : «une étude pour la création au niveau national, régional et même interna-

tional d'un système d'alerte pour les prévisions climatiques précoces, qui doit être efficace et prendrait en charge cette problématique»; «la création d'un espace de sûreté et de sécurité pour la gestion des risques et la prise en charge des expériences déjà vécues en matière de catastrophes naturelles»; «la création d'espaces de concertation pour la vulgarisation des informations avec un objectif de son extension à tous les secteurs concernés». En dernier, «la création d'un espace pour la formation dans le domaine des prévisions climatiques». Il convient de noter que cette rencontre a eu lieu en présence des représentants de l'ACMAD et de l'OMM.

A. Timizar

## ETIQUETAGE ÉNERGÉTIQUE DES CLIMATISEURS EN ALGÉRIE

## Beaucoup reste à faire

IL RESTE ENCORE beaucoup à faire pour l'étiquetage énergétique des équipements électroménagers en Algérie, notamment les climatiseurs. C'est ce qui ressort du procès-verbal de la réunion de concertation qui a regroupé, le 15 mars dernier, les représentants des fabricants algériens d'électroménager et les pouvoirs publics. En effet, dans le cadre des préparatifs pour la révision de la réglementation relative à l'étiquetage énergétique des appareils électroménagers et plus particulièrement les climatiseurs, une réunion de travail a été organisée au sein de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'Énergie (APRUE), en présence de 10 représentants des fabricants d'appareils électroménagers en Algérie à savoir : LG Electronics, Arco-dym, Samsung, BEKO Algérie, Sonaric, Continental, Starlight, Cobra Electro, Eniem, Condor. Selon le document de l'Aprue, cette réunion était l'occasion pour soulever les contraintes des fabricants dans l'application de la réglementation actuelle, de discuter des conditions des performances énergétiques des équipements mis sur le marché, ainsi que sur les conditions d'adaptation à une réglementation plus contraignante dans un proche avenir. Lors de cette réunion ajoutée le document, les participants ont tenu à rappeler les différents efforts déployés dans la mise en œuvre de l'étiquetage énergétique prévu par la réglementation, pour faire parvenir le message aux ménages et les sensibiliser sur l'efficacité énergétique des équipements électroménagers et sur les challenges qui nous attendent par rapport au renforcement de la

réglementation existante, et surtout son application effective tout en préservant l'outil de production national, voire son développement.

Ce projet a suscité un grand intérêt de la part des fabricants qui ont montré leur disponibilité à fabriquer des climatiseurs efficaces. Le compte-rendu de la réunion a sérieusement certains préalables fondamentaux qui doivent être remplis. Il s'agit d'accorder un délai aux fabricants pour leur permettre de se conformer aux exigences du marché,

notamment le changement du gaz réfrigérant en allant vers le R410. Il est également question de la mise en place d'un laboratoire indépendant pour la certification des climatiseurs. Les industriels demandent également une subvention pour le différentiel du prix du climatiseur efficace. Enfin, il s'agit de mener une campagne de sensibilisation auprès des citoyens ainsi qu'une concertation entre les différents intervenants dans la filière.

Kamel Ait Bessaï

## SELON SON DIRECTEUR COMMERCIAL

## L'ENTMV prévoit une filiale de transport maritime urbain

L'ENTREPRISE nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) prévoit la création d'une filiale chargée du transport maritime urbain, ajoutant à cela le lancement d'appel d'offres international pour l'acquisition de deux navires, a annoncé hier le directeur commercial de cette compagnie, Mohamed Fethi Mahdab. En effet, l'ENTMV compte créer une filiale chargée du transport maritime urbain. La création de cette filiale, qui sera détenue totalement par l'ENTMV dans une première étape, devrait être opérée après l'acquisition de deux ferries mono-coques pour la prochaine saison estivale. «Un appel d'offres international pour l'acquisition de ces navires vient d'être lancé. Nous espérons recevoir ces navires au début de la saison estivale, c'est-à-dire en

juin prochain», souhaite Mahdab. Pour couvrir les besoins en ce mode de transport et assurer les dessertes envisagées, l'ENTMV compte acquérir d'autres navires à moyen et long termes.

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait déjà annoncé que l'ENTMV allait acheter 4 à 5 navires pour les besoins du transport maritime urbain. Le but ultime est de prendre en charge cette activité susceptible de décongestionner la circulation automobile dans la capitale et de promouvoir le tourisme. Il s'agit, tout d'abord, de créer une division de transport maritime urbain au sein de l'ENTMV avant d'entamer les procédures de la création de la filiale, a souligné M. Mahdab.

«L'objectif est de détacher le transport maritime urbain du portefeuille d'activité

3<sup>E</sup> SALON DE L'IMMOBILIER À BÉJAÏA

Les promoteurs tentent de redonner confiance au citoyen

PAS MOINS de 42 exposants participent à la troisième édition du Salon du Promoteur immobilier de Béjaïa qui a ouvert ses portes samedi dernier sous un chapiteau installé au parking de la wilaya. Cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 25 du mois en cours a été organisée conjointement par l'Agence de communication Pub Box et l'Association des promoteurs immobiliers de Béjaïa (APIB) sous le slogan «Un toit, un famille». Près d'une trentaine de promoteurs immobiliers ont pris part à ce salon au côté de plusieurs banques. Le coup d'envoi a été donné par un représentant du ministère de l'Habitat, en présence du chef de daïra de Béjaïa, des autorités de la wilaya et des professionnels du secteur de l'immobilier, un représentant du FGAR, le maire de Béjaïa etc. «Nous voulons faire une halte pour parler de cette activité qui reste encore mal encadrée par la loi», a déclaré, M. Samir Djama président de l'Association des promoteurs immobiliers de la wilaya de Béjaïa dans une allocution d'ouverture. Selon lui, le but de cette manifestation est de «réhabiliter le promoteur immobilier et de mettre en valeur le rôle socio-économique des promoteurs immobiliers, évaluer le poids de la responsabilité de ces derniers dans la transformation de l'aspect de la vie». Il s'agit aussi pour ce dernier de «moraliser les acteurs de cette activité et redonner confiance aux citoyens». Il s'agit également selon le président de l'APIB de présenter au aux citoyens, qui cherchent à des opportunités pour se loger, une offre variée de meilleurs produits immobiliers à Béjaïa et permettre au même temps aux professionnels de ce secteur et aux administrations locales de débattre des contraintes auxquels font face les promoteurs et aussi de l'encadrement de cette activité». Le chef de daïra de Béjaïa a, pour sa part, plaidé pour «une gestion rationnelle du foncier dont la wilaya en a grandement besoin pour l'édification des équipements publics. A noter que des communications ont été présentées par les représentants du ministère de l'Habitat et les auteurs acteurs sur le fond de garantie et l'évolution de la législation qui régit l'activité de la promotion immobilière ainsi que les conditions d'accès à l'agrément du promoteur immobilier, etc. Pour leur part, les promoteurs ont saisi l'occasion relever les contraintes rencontrées dans l'exercice de leur activité. N. B.

R. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**UNIVERSITÉ D'ALGER 1**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREINT N° 01/VRDPO/UA 1/2015**

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

L'Université d'Alger 1 lance un avis d'appel d'offres national restreint n° 01/VRDPO/UA1/2015 ayant pour objet :

**«Gardiennage et sécurité de la faculté de médecine 10 000 places  
pédagogiques à Ziania –Université d'Alger 1»**

Les entreprises spécialisées en matière de gardiennage et de sécurité justifiant d'une autorisation de type A ou C délivrée par le Ministère de l'Intérieur et de Collectivités Locales, ou leurs représentants dûment mandatés, intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

**Université d'Alger 1  
Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation  
02, rue Didouche Mourad – Alger -**

Contre présentation d'une demande portant l'entête et le cachet du fournisseur.

Les pièces administratives demandées dans les soumissions doivent être valides ; elles comprennent ce qui suit :

- 1-L'offre technique comme stipulé dans le cahier des charges
- 2-L'offre financière comme stipulé dans le cahier des charges

-Chacune de ces trois enveloppes devra être identifiée par les mentions :  
- Offre technique  
- Offre financière

- L'offre doit être présentée sous double pli fermé : pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même enveloppe.
- L'enveloppe extérieure qui ne doit comporter aucune indication permettant d'identifier le soumissionnaire, devra porter, en plus de l'adresse de l'université d'Alger 1, la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/VRDPO/UA 1/2015

**«Gardiennage et sécurité de la faculté de médecine 10 000 places  
pédagogiques à Ziania –Université d'Alger 1»**

**SOUSSION A NE PAS OUVRIR**

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante: Université d'Alger1, Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Oriantation. 02, rue Didouche Mourad Alger.

- La durée de préparation des offres est de **10 jours** à partir de la première parution dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

- La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres ; de **8 H00 à 12 H 00**.

- L'ouverture des plis techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, à **13 H00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de dépôt des offres.

- Le retrait du cahier des charges se fera contre justificatif de virement de la somme de **1500 DA** au compte CCP de l'agence comptable de l'Université d'Alger1 n° **330462** clé **13**.

Le Jeune Indépendant du 24/03/2015 / ANEP N° 314 870

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**UNIVERSITÉ D'ALGER 1**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREINT N° 02/VRDPO/UA 1/2015**

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

L'Université d'Alger 1 lance un avis d'appel d'offres national restreint n° 02/VRDPO/UA1/2015 ayant pour objet :

**«Gardiennage et sécurité de la faculté de droit 10 000 places  
pédagogiques à Said Hamdine –Université d'Alger 1»**

Les entreprises spécialisées en matière de gardiennage et de sécurité justifiant d'une autorisation de type A ou C délivrée par le Ministère de l'Intérieur et de Collectivités Locales, ou leurs représentants dûment mandatés, intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

**Université d'Alger 1  
Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation  
02, rue Didouche Mourad – Alger -**

Contre présentation d'une demande portant l'entête et le cachet du fournisseur.

Les pièces administratives demandées dans les soumissions doivent être valides ; elles comprennent ce qui suit :

- 1-L'offre technique comme stipulé dans le cahier des charges
- 2-L'offre financière comme stipulé dans le cahier des charges

-Chacune de ces trois enveloppes devra être identifiée par les mentions :  
- Offre technique  
- Offre financière

- L'offre doit être présentée sous double pli fermé : pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même enveloppe.
- L'enveloppe extérieure qui ne doit comporter aucune indication permettant d'identifier le soumissionnaire, devra porter, en plus de l'adresse de l'université d'Alger 1, la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/VRDPO/UA 1/2015

**«Gardiennage et sécurité de la faculté de droit 10 000 places  
pédagogiques à Said Hamdine –Université d'Alger 1»**

**SOUSSION A NE PAS OUVRIR**

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante: Université d'Alger1, Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Oriantation. 02, rue Didouche Mourad Alger.

- La durée de préparation des offres est de **10 jours** à partir de la première parution dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

- La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres ; de **8 H00 à 12 H 00**.

- L'ouverture des plis techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, à **13 H00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de dépôt des offres.

- Le retrait du cahier des charges se fera contre justificatif de virement de la somme de **1500 DA** au compte CCP de l'agence comptable de l'Université d'Alger1 n° **330462** clé **13**.

Le Jeune Indépendant du 24/03/2015 / ANEP N° 314 872

## SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE

## La nouvelle Fabia de Skoda en «Guest Star»

**Comme chaque édition du Salon d'automobile d'Alger Skoda ne rate pas l'occasion pour proposer à ses clients des offres, promotions ainsi que des remises spéciales salon sur l'ensemble de sa gamme.**

La particularité de Skoda comme chaque année est de proposer des finitions exclusives pour le salon avec des finitions et des équipements supplémentaires offerts pour les clients exclusivement durant le salon, cette année Skoda propose des packages spéciaux pour un prix symbolique, à l'instar du pack city sur la Skoda Octavia et la Rapid qui contient des équipements de confort et de sécurité, ainsi que des finitions esthétiques supplémentaires.

Pour ce qui est des remises Djilil Daoudi le directeur de Skoda Algérie nous explique qu'une remise salon de 50.000 Da est appliquée sur l'Octavia, Yeti et la Superb. Mais la guest star du stand de Skoda cette année n'est autre que la nouvelle citadine Fabia qui est exposée pour la première fois au salon d'Alger, il faut dire que la Fabia est l'une des best-sellers de la marque tchèque en Algérie, la citadine a connu un grand succès dans le marché algérien, et le patron de Skoda Algérie Djilil Daoudi reste optimiste pour le nouveau modèle qui draine déjà les foules dans le stand de la marque au salon d'Al-



ger. « cette nouvelle Fabia est bien partie, on a eu beaucoup de commandes pendant les premiers jours du salon, nous avons déjà dépasser nos objectifs de vente » se félicite le patron de Skoda Algérie en nous expliquant que le lancement a été fait avec un positionnement très étudié notamment en terme de prix et de finitions, la nouvelle citadine est disponible à partir d 1.449.000 Da avec un tout nouveau moteur produit chez Skoda 1.6l MPI 90ch, capable d'atteindre une vitesse maximale de 190 km/h, avec un couple maxi de 155 Nm dispo-

nible à 3800 Tr/min. ce moteur est associé à une boîte manuelle à 5 rapports. M Daoudi nous explique que ce moteur a été conçu pour une consommation minimale, « En plus de sa puissance ce moteur consomme moins que le moteur 1.4, et à pratiquement la même consommation d'un moteur 1.2 ».

La nouvelle Fabia est disponible en deux finitions, la Fabia Ambition, qui s'équipe de direction assistée, système ESC incluant ABS, MSR, ASR, EDS, HBA et XDS+, airbags frontaux et latéraux

conducteur et passagers, lève vitres électriques à l'avant et à l'arrière, climatisation manuelle, Radio et avec écran tactile de 5", Bluetooth avec contrôle du téléphone sur écran tactile, ordinateur de bord, siège conducteur réglable, feux de jour à LED, antibrouillard à l'avant et à l'arrière, vitres latérales en verre athermique surteintées à l'arrière, rétroviseurs extérieurs réglables et dégivrant électriquement et des jantes en alliage 15".

La deuxième finition est la Skoda Fabia « Style » qui reprend les mêmes équipements de l'Ambition, avec en plus le système Easy Star ou démarrage sans clé "Start Engine Stop", régulateur de vitesse, aide au stationnement arrière, climatisation Climatronic, volant cuir à 3 branches multifonctions, Radio Skoda Bolero avec écran tactile 6.5" et fonction MirrorLink, Easy Light assistant (allumage automatique de l'éclairage, jantes en alliage 16" et toit panoramique en option. La Fabia Style est disponible au prix de 1 599 000 da TTC.

Pour ce qui est du design intérieur de la nouvelle Fabia, il a été conçu par un algérien Merouane Khiaï qui travaille chez Skoda Auto depuis quelques années, qui a travaillé sur l'essentiel du design intérieur, l'ergonomie la planche de bord, une fierté pour l'Algérie vu le très bon résultat du travail de Merouane Khiaï sur la nouvelle Fabia.

Nassim Mecheri

18<sup>e</sup> SIA D'ALGER

## MAPFRE Assistance présente ses solutions pour les concessionnaires

MAPFRE Assistance profite du 18<sup>e</sup> salon automobile d'Alger pour présenter sa nouvelle solution de services pour les concessionnaires automobiles.

Cette année MAPFRE assistance propose un package de services pour les concessionnaires, qui se compose de quatre services; l'extension de garantie que la compagnie espagnole propose déjà depuis 2013 et qui consiste à prolonger la durée de la garantie du distributeur allant de 1 à 3 ans avec ou sans restriction de kilométrage, le client bénéficiera des mêmes couvertures initialement proposées par le distributeur ou le constructeur, cette garantie peut être également transférable d'un bénéficiaire à un autre en cas de revente. L'autre service proposé par MAPFRE est l'assistance routière qui assure le remorquage du véhicule en cas d'accident ou de panne. Le Troisième service est le véhicule de remplacement, en effet le client pourra bénéficier d'un véhicule de remplacement suite à une panne dont la durée de réparation dépasse les 24h, 48h ou 72h pour une période prédéfinie par le concessionnaire lui-même.

Le dernier service proposé par MAPFRE aux concessionnaires, est le centre d'appel qui sera au service du concessionnaire pour la gestion des besoins des clients, le concessionnaire bénéficiera de l'expertise des opérateurs formés aux normes internationales de MAPFRE assistance.

MAPFRE Assistance est présente en Algérie depuis 2007. Cette filiale qui est implantée sous la marque « Algérie Assistance » intervient dans le domaine de l'as-



sistance et de la réassurance. Elle a conçu des solutions innovantes et originales destinées aux secteurs des Assurance, Automobile, Tourisme et Finance.

Selon Tarik Hebboub responsable commercial Automotive, les concessionnaires auront la possibilité de se distinguer de la concurrence, et améliorer leur image de marque d'une manière considérable, ils pourront choisir une ou plusieurs solutions à la fois, MAPFRE Assistance se veut d'être flexible avec ses partenaires en élaborant des packages personnalisés, selon les besoins des clients.

N. M.

## Great Wall présente ses nouveautés au 18<sup>e</sup> SIA



**LE CONSTRUCTEUR** chinois Great Wall vient de présenter en marge du 18<sup>e</sup> salon de l'automobile d'Alger, les deux nouveaux modèles qui viennent enrichir sa gamme.

La première nouveauté est le SUV Great Wall Haval H 2, équipé d'un moteur essence 1.5 l de 105 ch, avec une boîte de vitesse manuelle de 6 rapports. Il sera commercialisé au tarif de 2 200 000 DA. Le second modèle présenté est le Haval H 6 Sports, équipé d'un bloc diesel 2.0l dont la puissance est de 150 ch et associé à une boîte de vitesse manuelle de 5 rapports. Ainsi équipé, le Haval H 6 Sports est proposé au prix de 2 750 000 DA.

Les Great Wall Haval H2 et H6 Sport se veulent de véritables alternatives sur le marché local des SUV, ils sont bien équipés avec la présence de certains équipements tels que les jantes en alliage 17 et

18 pouces, les feux de jour à LED, la sellerie cuir, le Bluetooth, le régulateur de vitesse et bien d'autres.

Pour la sécurité; Great Wall a mis en scène l'agencement de toutes les mesures de sécurité avec un niveau d'exigence auquel les plus grands de la même catégorie nous ont habitués, tels que les airbags frontaux, latéraux et rideaux, ESP, les détecteurs d'obstacles, le TPMS, l'ouverture des portes en cas d'accident.

Le constructeur chinois expose également au salon une large gamme des véhicules tel que la Volex C30, le M4, le Haval H2, le Haval H6, le Wingle S/C 4X2, le Wingle D/C 4X2, et le Wingle D/C 4X2 Upgrade.

Pour ce qui est des remises tous les modèles en bénéficient de remises allant de 20.000 Da jusqu'à 50.000 Da.

N. M.



## TUNISIE

Six commandants de la police limogés

**LE PREMIER** ministre tunisien, Habib Essid, a limogé hier six commandants de la police nationale, à la suite de l'attaque de mercredi dernier au musée du Bardo à Tunis, dans laquelle 20 touristes étrangers ont été tués, a déclaré le porte-parole du chef du gouvernement. Parmi les six figurent les commandants chargés de la sécurité des touristes, ou encore le chef d'une unité du renseignement.

## GRÈCE

Merkel reçoit Tsipras à Berlin

**ANGELA MERKEL** a reçu hier Alexis Tsipras à Berlin pour tenter de désamorcer les vives tensions entre une Grèce surendettée, qui veut en finir avec l'austérité, et une Allemagne tenante d'une ligne dure parmi les créanciers européens. La chancelière, qui a déjà rencontré son homologue en fin de semaine lors d'un mini-sommet à Bruxelles, a affirmé «se réjouir de sa visite» et dit souhaiter poursuivre leurs échanges «avec l'idée que les divergences d'opinion peuvent se muer en convergence».

## CÔTE D'IVOIRE

Ouattara candidat à sa succession

**LE PRÉSIDENT** ivoirien Alassane Ouattara a été officiellement désigné avant-hier candidat de son parti à la présidentielle d'octobre, cruciale pour la Côte d'Ivoire qui sort d'une décennie de crise politico-militaire. Le palais des sports de Treichville, un quartier d'Abidjan, avait été pris d'assaut pour ce congrès extraordinaire aux allures de plébiscite: Alassane Ouattara, 73 ans, n'avait pas de concurrent pour cette investiture. Face à une opposition divisée, il part grand favori du scrutin d'octobre.

## D I X I T

«Karim Wade a été reconnu coupable du délit d'enrichissement illicite» et condamné à six ans de prison ferme et plus de 138 milliards de FCFA d'amende».

**Le président** de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), une juridiction spéciale au Sénégal.

«Il faudra une nouvelle génération de conservateurs courageux pour rendre à l'Amérique sa grandeur et je suis prêt à mener le combat avec vous».

**Ted Cruz**, premier candidat du parti républicain pour les prochaines présidentielles américaines.

«Etant donné que la Grèce n'a pas accès aux marchés financiers et en vue des 'pics' attendus dans nos échéances de dette au printemps et à l'été... il est clair que les restrictions particulières de la BCE combinées à des retards de versement rendraient impossible pour tout gouvernement d'assurer le service de sa dette».

**Alexis Tsipras**, le Premier ministre grec.

L'ONU CONDAMNE LE COUP DE FORCE DES HOUTHIS AU YÉMEN

# Résistance de l'armée gouvernementale sur la route d'Aden

**Des troupes fidèles au président yéménite Abed Rabo Mansour Hadi ont repoussé tôt hier plusieurs dizaines de miliciens Houthis qui se dirigeaient vers la ville d'Aden dans le sud du pays, où le chef de l'Etat s'est installé après avoir dû quitter la capitale Sanaa aux mains des Houthis, selon des sources proches des milices.**

**L**es Houthis, qui ont pris le contrôle dimanche de la ville de Taëz, située sur le grand axe entre Sanaa et Aden, avaient accepté de partager le pouvoir avec Hadi lorsqu'ils s'étaient rendus maîtres de la capitale en septembre. Depuis lors, le parlement a été dissous, le palais présidentiel est passé sous le contrôle des Houthis et Hadi a quitté la capitale.

«Des combattants des comités populaires du Sud et des unités de l'armée ont déjoué hier à l'aube une tentative d'infiltration dans Aden par des convois armés transportant des Houthis, dans le secteur d'Al Soubaiha, dans la province de Lahj», a déclaré un responsable local.

Plusieurs miliciens ont été tués et trois véhicules de leurs convois ont été détruits, a-t-on déclaré de source proche des Comités populaires, fidèles à Hadi. Par ailleurs, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné dimanche soir la prise de contrôle d'une grande partie du Yémen par les Houthis et menacé de «prendre des mesures supplémentaires» si le conflit devait se poursuivre.

Dans sa déclaration, le Conseil demande la fin des hostilités et affiche son soutien



au président Abed Rabo Mansour Hadi. Le médiateur pour le Yémen, Djamel Benomar, a fait le point sur la situation pour le Conseil de sécurité dimanche. Le Yémen a été poussé «au bord de la guerre civile», a-t-il dit.

«Ce serait une illusion de croire que les Houthis pourraient monter une offensive et réussir à prendre le contrôle du pays tout entier», a déclaré Djamel Benomar de Doha au Qatar, via une liaison par vidéo. «Il serait également faux de penser que le président Hadi puisse rassembler des forces suffisantes pour libérer le pays des Houthis».

«La partie qui voudrait pousser le pays dans une ou l'autre direction provoquerait un conflit prolongé dans la veine d'un scénario Irak-Libye-Syrie combiné», a-t-il

ajouté. Avant le début de la réunion du Conseil, l'ambassadeur du Royaume-Uni auprès des Nations unies, Mark Lyall Grant, a employé le terme de «sanctions», disant qu'elles étaient la «principale option».

En novembre, le Conseil avait imposé des sanctions à l'ancien président yéménite, Ali Abdallah Saleh, et à deux chefs Houthis. Contraint de quitter le pouvoir en 2011 face à la contestation populaire, l'ancien président dispose encore d'une certaine influence au sein des forces armées. Les Houthis ont fait alliance avec lui.

Dans une lettre au Conseil de sécurité samedi, le président Hadi a demandé une aide urgente «par tous les moyens disponibles pour faire cesser cette agression».

R. I.

OPÉRATION PSYCHOLOGIQUE DU GROUPE TERRORISTE EI

# Tentative de déploiement terroriste dans l'Ouest de la Syrie

**LES TERRORISTES** djihadistes du groupe terroriste Etat islamique (EI) ont attaqué hier un aérodrome militaire de la province de Homs, dans le cadre d'une offensive en direction du sud-ouest de la Syrie qui a coïncidé avec des attaques ce week-end dans la province de Hama, où 74 soldats de l'armée arabe syrienne auraient trouvé la mort, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une officine basée en Grande-Bretagne et proche du MI6.

L'EI contrôle de vastes territoires dans l'Est et le Nord-Est et son offensive dans les provinces de Hama, de Homs et même de Damas constitue un défi nouveau pour le gouvernement du président Bachar al Assad, qui a réussi à renforcer son emprise sur une bonne partie de l'ouest du pays ces derniers mois. L'armée syrienne s'est assurée le contrôle de territoires allant de Damas à la côte méditerranéenne en passant par les villes de Homs et de Hama, cela en battant les terroristes de l'Armée syrienne libre (ASL).

L'OSDH a rapporté que les terroristes djihadistes de l'EI avaient attaqué l'aérodrome

militaire de Tadmour, ville de la province de Homs, hier en début de journée. Ces combats n'ont pas été signalés par les médias officiels. L'offensive d'hier fait suite à trois jours d'affrontements plus à l'ouest, dans la province de Hama aux alentours du village de Cheikh Hilal, pour tenter de couper la route menant de Hama à Alep, indique l'OSDH. Selon le directeur de l'OSDH Rami Abderrahmane, 74 soldats basés à Hama ont été tués par les combattants de l'EI, qui, à l'en croire, ont lancé ces dernières attaques pour relever le moral de leurs troupes à la suite de défaites de l'EI face aux peshmergas kurdes dans le nord-est de la Syrie.

Par ailleurs, une dizaine d'étudiants en médecine britanniques d'origine soudanaise dont la trace a été perdue en Turquie se sont peut-être rendus en Syrie pour devenir médecins auprès du groupe terroriste Etat islamique, ont indiqué dimanche un député turc et des médias britanniques. Les familles de ces étudiants se sont rendues à la frontière entre la Turquie et la Syrie dans une tentative désespérée de les ramener chez eux, a indiqué un député de

l'opposition turque. Selon les médias britanniques The Guardian et BBC, neuf jeunes étudiants en médecine britanniques ont pris un vol pour Istanbul depuis Khar-toum, où ils étudiaient, le 12 mars et sont ensuite passés en Syrie par voie terrestre. Ils ont été rejoints par deux autres étudiants en médecine, l'un des Etats-Unis, l'autre du Canada, également d'origine soudanaise, a indiqué la BBC.

Le député turc du parti d'opposition Parti républicain du peuple (CHP) Mehmet Ali Ediboglu, élu de la région de Hatay, frontalière de la Syrie, a écrit sur son compte Facebook qu'il aidait les familles dans leurs recherches. «Onze docteurs, neuf Britanniques et deux Soudanais, sont arrivés en Turquie il y a une semaine pour rejoindre l'ISIS», a-t-il écrit, utilisant l'acronyme anglais de l'EI, le groupe Etat islamique. «Notre plus grand espoir est de sauver les médecins de (l'EI) et de permettre leur réunion avec leurs familles», a poursuivi le député turc. Ces dernières se sont rendues dans la ville de Gaziantep, porte d'entrée des terroristes se rendant en Syrie.

M. K.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'EL-OUED  
DAIRA DE DJAMAA  
COMMUNE DE DJAMAA  
NIF : 098439285036501

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djamaa wilaya d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de projet suivants :

### Réalisation d'une cantine scolaire 200 repas à l'école 18 Février Cité Al - Amel

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique (Bureaux d'équipement) contre le paiement de **2000,00 DA**.

Les offres doivent être adressées sous double enveloppes cachetées à : "Mr Le Président de l'Assemblée Populaire Communale Djamaa".

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne portera que la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT» (à ne pas ouvrir) et contiendra deux 02 enveloppes intérieures séparées, une enveloppe portera la mention "OFFRE TECHNIQUE" et doit contenir les documents et les références techniques et financières de l'entreprise ainsi que le cahier des charges. La deuxième portera la mention "OFFRE FINANCIERE" et doit contenir uniquement l'offre financière.

La date de dépôt des plis est fixée au 21<sup>ème</sup> jour à partir de la date de la première parution de cet avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux. Les offres seront remises à monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Djamaa (secrétariat général) avant **12h00**

**L'ouverture des plis s'effectuera le jour même à 14h00** en une séance publique et en présence des affrants

#### 1- L'OFFRE TECHNIQUE : CONTIENT:

- Déclaration à souscrire remplie et visée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie et visée par le soumissionnaire.

- Copie du registre du commerce par CNRC.
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité **activité principale travaux de construction 02 degré au minimum.**
- Le cahier des charges rempli, visé et paraphé dans toutes les pages par le soumissionnaire.
- Copie de l'extrait du casier judiciaire datant de moins de 03 mois.
- Copie de l'extrait de rôles apuré actualisé (En cas des dettes à rejoindre le calendrier de versement des dettes du service des impôts).
- Copie du statut principal.
- Copies des attestations de mise à jour CNAS-CASNOS- CACOBATH actualisées.
- Copie de numéro fiscal.
- Le bilan 2014 ou chiffre d'affaires.
- Références professionnelles (certificats administratifs).
- Liste des moyens humains (suivant le cahier des charges)
- Liste du matériel (suivant le cahier des charges)
- Planning d'exécution des travaux .
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes au niveau du CNRC.

#### 2- L'OFFRE FINANCIERE : CONTIENT:

- La soumission remplie et visée.
- Le cahier de prescription spéciale rempli et visé.
- Le bordereau des prix unitaires +le devis estimatif et quantitatif.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **(180) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Le président de l'assemblée populaire communale

Le Jeune Indépendant du 24/03/2015 / ANEP N° 314 079

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ALGER 1

02, Rue Didouche Mourad - Alger -

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREINT N°03 /VRDPO/UA1/ 2015

L'Université d'Alger 1 lance un avis d'appel d'offres national restreint ...../ VRDPO/UA1/2015  
pour:

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES POUR LES LABORATOIRES DES  
DEPARTEMENTS DE LA FACULTE DE MEDECINE DE ZIANIA - UNIVERSITE D'ALGER1

Les soumissionnaires spécialisés dans l'équipement des laboratoires scientifiques (fabricants, représentants exclusifs, agents agréés et importateurs) ou leurs représentants dûment mandatés, intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :  
**Université d'Alger 1, vice rectorat chargé du développement de la prospective et de l'orientation au 02, rue Didouche Mourad, Alger, contre présentation d'une demande portant l'entête et le cachet du fournisseur.**

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot, plusieurs lots ou tous les lots.

LOT1: OSTEOLOGIE - ARTHROLOGIE

LOT 2 : MYOLOGIE (anatomie musculaire)

LOT 3 : LE TRONC (Torse) : représentant le thorax, abdomen» bassin

LOT 4 : LA TETE - COU - SYSTEME NERVEUX

LOT 5 : APPAREIL CARDIO-RESPIRATOIRE

LOT 6 : APPAREIL DIGESTIF

LOT 7 : SYSTEME URINAIRE

LOT 8 : REACTIFS

LOT 9 : MATERIEL DE LABORATOIRE

LOT 10: VERRERIE

LOT 11 : EQUIPEMENT LABORATOIRE PRE-CLINIQUE DENTAIRE

LOT 12 : SALLE DE FONCTION

LOT 13 : SALLE DE POLYMERISATION

LOT 14 : SALLE DE COULEE

LOT 15 : CLINIQUE DENTAIRE

LOT 16 : EQUIPEMENTS RADIOLOGIQUES

LOT 17 : EQUIPEMENTS DE STERILISATION DENTAIRE

LOT 18 : FOURNITURE ET POSE DE PAILLASSE

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives telles que mentionnées à l'article n° 18 du cahier des charges (Toutes les pièces demandées doivent être valides)

- L'offre doit être présentée sous double pli fermé : pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même enveloppe.
- L'enveloppe extérieure qui ne devra comporter aucune indication permettant d'identifier le soumissionnaire, devra porter, en plus de l'adresse de l'université d'Alger 1, la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03VRDPO/UA1/ 2015

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

POUR LES LABORATOIRES DES DEPARTEMENTS

DE LA FACULTE DE MEDECINE DE ZIANIA - UNIVERSITE D'ALGER1

2, Rue Didouche Mourad - Alger -

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante: Université d'Alger1, Vice-Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, 02, rue Didouche Mourad Alger.
- La durée de préparation des offres est de 18 jours à partir de la première parution dans la presse nationale ou dans le BOMOP.
- La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 8H00 à 12 H 00.
- L'ouverture des plis techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, à 13 H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de dépôt des offres.
- Le retrait du cahier des charges se fera contre justificatif de virement de la somme de 2000 DA au compte CCP de l'Agence comptable de l'université d'Alger 1 n° 330462 clé 13.

Le Jeune Indépendant du 24/03/2015 / ANEP N° 314 874

## LA TUBERCULOSE TUE AU MOINS 600 PERSONNES PAR JOUR

**LE 24 MARS 1882**, Robert Koch présente devant la Société de physiologie de Berlin une communication intitulée « De l'étiologie de la tuberculose ». Par cette communication, il annonçait au monde une découverte géniale : le bacille de la tuberculose ou *Mycobacterium tuberculosis* ou encore bacille de Koch. Il confirmait ainsi les résultats des expériences de Villemin sur la transmissibilité de la tuberculose chez l'animal. Cette remarquable découverte a entraîné de nombreuses et importantes conséquences. Avant Robert Koch, la tuberculose était considérée comme une manifestation de la misère sociale. On sait, depuis 1882, qu'il s'agit d'une maladie infectieuse et contagieuse et que la contagion se fait de l'homme malade à l'homme sain, notamment par la toux. On a su aussi, grâce à la découverte de Robert Koch, qu'il n'était pas impossible d'espérer un jour pouvoir la prévenir. C'est ce qui s'est passé quelques années plus tard grâce à la découverte en 1920 du vaccin de la tuberculose, le BCG, par Calmette et Guérin. On espère découvrir, un jour, un médicament capable de guérir la maladie. C'est bien ce qui s'est passé quelques dizaines d'années plus tard, à partir de 1945, grâce à la découverte des antibiotiques et notamment de la streptomycine isolée par Waksman. Ce médicament a permis pour la première fois dans l'histoire de l'homme de guérir des malades atteints de méningite tuberculeuse, maladie jusqu'alors inexorablement mortelle dans 100% des cas. Actuellement, tuberculose reste un problème majeur de santé publique. Deux milliards de personnes sont infectées dans le monde, 8 à 10 millions de nouveaux cas par an sont décelés, pour 2 millions de décès. Les pays en voie de développement, comme c'est hélas souvent le cas, regroupent la plus grande partie des personnes infectées. Selon, l'OMS, la tuberculose tue au moins 600 personnes par jour.

### Rv scientifique

#### Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger

Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs. Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle.

#### 2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton  
Le congrès de la SAEL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj  
La SAEL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE AUJOURD'HUI

# Contre la tuberculose, passons à la vitesse supérieure

**A** l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, qui sera célébrée aujourd'hui, l'OMS lance un appel afin que de nouveaux engagements soient pris et que de nouvelles actions soient menées pour lutter contre la tuberculose, l'une des maladies infectieuses qui entraînent le plus de décès dans le monde. D'immenses progrès ont été faits ces dernières années et le monde est en voie d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à avoir maîtrisé la tuberculose et inversé la tendance d'ici 2015. Mais ce n'est pas suffisant. En 2013, 9 millions de personnes ont contracté la tuberculose et 1,5 million en sont mortes.

En mai dernier, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé une stratégie ambitieuse sur 20 ans (2016-2035) visant à mettre un terme à l'épidémie mondiale de tuberculose. Il est maintenant temps de la mettre en œuvre. La Stratégie de l'OMS visant à mettre un terme à l'épidémie de tuberculose imagine un monde sans tuberculose qui affi-



cherait zéro décès, pas de morbidité ni de souffrances dus à la tuberculose. Elle définit des objectifs et met en lumière des mesures qui permettront aux gouvernements et aux partenaires de prodiguer des soins centrés sur le patient, d'élaborer des politiques et des systèmes permettant la prévention et les soins, et d'être à l'origine des recherches et des innovations nécessaires pour mettre fin à l'épidémie et pour éliminer la tuberculose.

La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose offre la possibilité aux patients tuberculeux, aux communautés touchées, aux gouvernements, aux organisations de la société civile, aux agents de santé et aux partenaires internationaux d'atteindre, de traiter et de guérir toutes les personnes qui sont malades aujourd'hui. Le 24 mars 2015, il sera temps de passer à la vitesse supérieure et d'accroître les efforts pour mettre, tous ensemble, un terme à la tuberculose.

## Lutte contre la tuberculose: l'Algérie en nette progression

**L'ALGÉRIE AVANCE** à grands pas et a réalisé un progrès remarquable dans le domaine de la lutte contre la tuberculose.

La tuberculose est un sérieux problème de santé publique dans le monde entier, en dépit des progrès enregistrés, a fait savoir un spécialiste en pneumologie.

Les atteintes de tuberculose en Algérie ont baissé en 2012 de 300 cas par 100 000 personnes à 47 cas par 100 000 personnes, a-t-il indiqué, soulignant que l'état épidémiologique de cette maladie se caractérisait par une stabilité du nombre de cas d'atteintes enregistrés annuellement.

Les spécialistes expliquent que «la tuberculose est une maladie provoquée par le bacille tuberculeux (*Mycobacterium tuberculosis*), qui touche le plus souvent les poumons. Elle se transmet lors de l'expectoration de gouttelettes de sécrétions bronchiques par des personnes atteintes de tuberculose-maladie».

Chez une personne en bonne santé, l'infection à *Mycobacterium tuberculosis* est souvent asymptomatique car le système immunitaire

«emprisonne» le bacille. Lorsqu'elle se déclare, la tuberculose pulmonaire se manifeste par une toux, parfois productive ou sanglante, des douleurs thoraciques, une asthénie, une perte de poids et des sueurs nocturnes. Il est possible de traiter la tuberculose par la prise d'antibiotiques pendant six mois.

Il faut savoir que la moyenne nationale de la tuberculose pulmonaire à microscopie positive (TPM+) est inférieure à 25 cas par 100 000 personnes. Selon les statistiques de l'OMS, 8,7 millions nouveaux cas de tuberculose et 1,4 million de décès ont été enregistrés en 2011. Selon les spécialistes, en Algérie, dès l'indépendance, la tuberculose s'est imposée comme une priorité sanitaire avec un taux d'occupation de lits hospitaliers spécifique de 20 %. Elle a été une des premières maladies à bénéficier d'un programme national de lutte en 1965.

Dès 1969, la tuberculose a été déclarée maladie prioritaire et sa prise en charge a bénéficié de la gratuité totale des soins. Plusieurs efforts ont été consentis afin d'améliorer la prise en

charge des tuberculeux : standardisation du traitement, dépistage actif... Des guides techniques standardisés à l'usage des personnels de santé, ont été mis en place, afin d'uniformiser les définitions, les différentes modalités de traitement et surtout permettre une évaluation des actions entreprises. Ces manuels sont régulièrement mis à jour par des experts et diffusés aux praticiens.

Les différentes actions entreprises ont permis une réduction importante de la maladie et ceci dès le début des années 70.

Malgré l'amélioration globale des performances du programme national, les résultats restent encore insuffisants. Les efforts doivent être maintenus afin de consolider les résultats obtenus, de renforcer la prise en charge des cas de TEP par la généralisation des laboratoires de culture et la validation des nouveaux tests de diagnostic rapide de la tuberculose, d'améliorer la surveillance épidémiologique par la généralisation des nouvelles technologies d'information de communication et la déclaration électronique des cas.

SELON LA MSF

## Lancement d'un projet international pour combattre la tuberculose

**UN PROJET** international baptisé EndTB sera lancé le 1er avril par plusieurs grandes organisations médicales pour combattre les formes multi-résistantes de la tuberculose, de plus en plus répandues dans le monde, selon l'association Médecins sans frontières (MSF). Au terme du projet qui doit durer quatre ans, 2.600 patients atteints de tuberculose multi-résistante dans 16 pays à faibles ou moyens revenus pourront bénéficier des deux seuls nouveaux médicaments contre la tuberculose mis au point ces 50 dernières années.

Il s'agit de la bédaquiline (commercialisée sous la marque Sirturo des laboratoires Janssen) et du délamanide (du laboratoire Otsuka), précise un communiqué signé conjointement par MSF, UNITAID -une organisation mondiale de santé qui lutte contre le sida, la tuberculose et le paludis-

me- Partners in Health -organisme engagé dans l'amélioration de la santé des plus pauvres- et, IRD, une organisation basée à Dubaï. Un essai clinique sera également mené sur plus de 600 patients atteints de tuberculose multi-résistante «afin de tester de nouvelles combinaisons thérapeutiques» permettant «des traitements plus courts et mieux tolérés que les traitements actuels». Le communiqué souligne que des résultats «encourageants» ont déjà été obtenus en Arménie où la bédaquiline a été donnée à des patients atteints de tuberculose multi-résistante dans le cadre d'un projet soutenu par MSF. 85 % des patients traités ne présentaient plus de bacille de la tuberculose dans leurs crachats au bout de six mois.

Selon l'OMS, environ 500.000 des 9 millions de nouveaux cas de tuberculose enregistrés dans le

monde chaque année sont dus à des souches multi-résistantes à l'isoniazide et à la rifampicine (les antibiotiques de premier recours contre la tuberculose), mais la proportion peut atteindre 20% des patients déjà traités. Sur ces 500 000 personnes, environ 10 % présentent une forme ultra-résistante, c'est-à-dire ne répondant plus aux médicaments de deuxième ligne. Chez ces derniers, les traitements sont très longs et entraînent des effets secondaires graves, mais ne donnent des résultats positifs que dans 20 % des cas, contre 50 % dans les cas de tuberculose multi-résistante. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de prendre le dessus sur la tuberculose à condition d'agir rapidement et de fixer le cadre qui permettra d'utiliser les nouveaux médicaments de la façon la plus efficace et la plus adaptée», relève le Dr Michael Rich de Partners in Health.

Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont 1 la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.

#### Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihouli, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traités à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger

-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

6<sup>e</sup> COLLOQUE INTERNATIONAL SUR KATEB YACINE

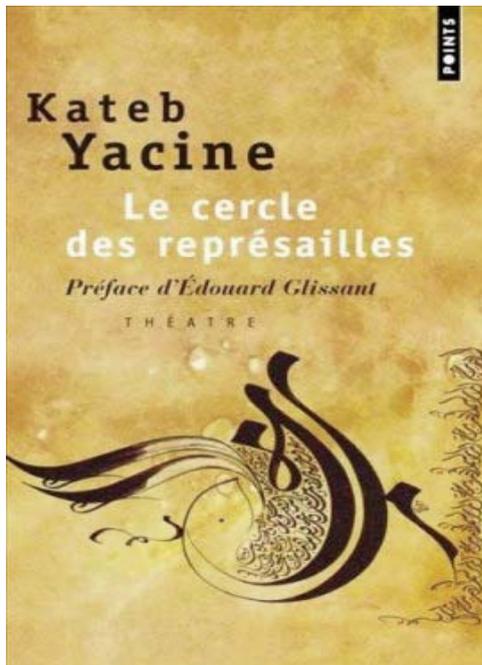
# L'approche anticolonialiste

*Durant le second jour du sixième Colloque international sur la vie et l'œuvre de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine, ce dimanche 22 mars, à Guelma, les débats seront orientés sur l'anticolonialisme, le point de convergence entre les trois grands auteurs du XX<sup>e</sup> siècle que sont Edouard Glissant, Aimé Césaire et Kateb Yacine.*

**AU LENDEMAIN** de son ouverture, au Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, le Colloque international de quatre jours, le sixième du nom, proposera dans le programme des interventions une approche axée sur «la profondeur anticolonialiste dans la création romanesque, poétique et théâtrale de Kateb Yacine». Zohra Bouchenouf-Siagh, de l'université de Vienne en Autriche, a étudié, dans une communication intitulée «Histoire et tragédie dans le théâtre», le «message militant» dans les œuvres de Kateb Yacine et de Aimé Césaire. Elle a considéré qu'il n'y a «aucune différence entre l'Algérien Kateb Yacine (1929-1989) et le Martiniquais Aimé Césaire (1913-2008) qui vécurent, tous deux, la même oppression sous le même colonialisme». L'universitaire algérienne Zineb Benali a présenté, elle, une conférence sur «La poésie-rupture», elle a confronté l'œuvre de Kateb Yacine avec celle du Martiniquais

Edouard Glissant (1928-2011) qui avait préfacé, en 1959, Le cercle des repré-sailles, texte qui contenait également Le cadavre encerclé, joué à Bruxelles en Belgique en 1958, dans le contexte de la guerre d'indépendance nationale en Algérie. Patrick Strasser, de l'université de Vienne, a présenté, quant à lui, une étude sur la pièce Le cadavre encerclé, écrite en 1954 pour montrer au monde la férocité de la répression de l'armée coloniale des manifestations populaires pacifiques du 8 mai 1945 en Algérie. Une vingtaine de communications, présentées par des universitaires et chercheurs de France, de Belgique, d'Autriche, des Etats-Unis, de Pologne, de Tunisie, du Maroc et d'Algérie sont au programme de ce sixième colloque sur Kateb Yacine, autour du thème «Interaction culturelle, textuelle et esthétique dans l'œuvre de Kateb Yacine».

R. C



CONFORT URBAIN À GHARDAÏA

## Une expérience-pilote

**UNE EXPÉRIENCE-PILOTE** de confort urbain, menée dans la wilaya de Ghar-daïa, est présentée, ce dimanche à El Khroub (Constantine) au cours d'une rencontre organisée au centre culturel M'hamed-Yazid à l'initiative de l'Assemblée populaire communale (APC). Ce modèle consiste en la réalisation de Ksar Tafilalt à Beni-Isguen, l'un des cinq ksour millénaires de la ville de Ghar-daïa, d'un ensemble de 1.050 logements individuels moyens, en duplex, avec terrasse accessible, a expliqué M. Ahmed Nouh, président de la fondation Amidoul Ksar Tafilalt, conceptrice de ce projet. M. Nouh qui s'exprimait devant des responsables locaux et des représentants de la société civile, a estimé que cette expérience, qu'il propose de partager avec les promotions de jeunes universitaires de dernière année d'architecture, a pour finalité de mettre en place un environnement



inspiré de l'organisation sociale ancestrale. La vision qui a prévalu dans la construction de Ksar Tafilalt dont la particularité réside dans l'esprit communautaire qui l'a motivé, procède de la volonté d'ériger des projets urbains intégrés,

durables, fondés sur la connaissance précise des besoins et sur le choix de solutions adaptées aux espaces extérieurs en vue de raffermir la cohésion sociale, a souligné M. Nouh.

APS

### CONVENTION INTERMINISTÉRIELLE

De la formation dans les métiers du spectacle

**LES MINISTÈRES** de la Culture et de la Formation et de l'enseignement professionnels ont signé, ce dimanche à Alger, une convention-cadre pour l'ouverture de la formation dans l'ensemble des métiers relevant du ministère de la Culture. La convention est signée par les ministres de la Culture et de la Formation et de l'enseignement professionnels, respectivement Nadia Labidi et Nouredine Bedoui. Elle vise à «ouvrir la formation dans le secteur de la culture», a indiqué la ministre, elle constitue «une plate-forme de travail à travers la formation dans les domaines du théâtre, du cinéma, du patrimoine, de la musique et autres arts. La formation constitue le support des différents industries culturelles, d'autant que plusieurs établissements culturels qui seront opérationnels en 2015 exigent une qualité supérieure dans la gestion des métiers du cinéma et du théâtre», ce qui permettra, en partenariat avec le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels, d'encadrer les ressources humaines. M. Bedoui a indiqué que «cette convention tend à promouvoir les activités culturelles au sein des établissements de formation et d'enseignement professionnels, en introduisant de nouvelles filières liées aux métiers de la culture. Un groupe de travail mixte composé de pédagogues et de professionnels a été mis en place pour définir les besoins en matière de formation dans le secteur de la culture».

### EXPOSITION

Flash-meute, Istikhb' Art : photographies, courts-métrages et débat autour de la relation entre la littérature et les arts visuels. Centre culturel de Larbi Ben M'hidi-Alger, jusqu'au lundi 23 mars.

### CINEMA

Trophées francophones du cinéma 2014 (Canada). Institut français d'Alger. 18h30. Aujourd'hui, lundi 23 mars : Hercule contre Hermès de Mohamed Ulad (documentaire, 52', France/Maroc, 2013) en présence du réalisateur. Prix du meilleur documentaire.

### DOCUMENTAIRE

A peine ombre de Nazim Djemai (France, 87', 2013). Mercredi 25 mars. 18h30. Institut français d'Alger. Ce film documentaire montre l'institution particulière qu'est la clinique psychiatrique de La Borde. L'apparente douceur qui semble apaiser les corps et les esprits se dérobe devant les hautes solitudes de la maladie.

### GNAWA

Gnawa Diffusion en concert. Méridien d'Oran, le vendredi 27 mars. Au Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès, les dimanche 29 et lundi 30 mars. Accès : 1500 DA.

### PRINTEMPS

Un Samedi en couleurs pour accueillir le printemps avec de la musique, de la peinture, de la photo et d'autres activités. Le samedi 28 mars, dès 10h. Place El Kettani-Bab El Oued, Alger. Matinée : Réalisation de fresques en rapport avec la mer. Après-midi (13h-15h): Musique avec Nabil Zine, Reda et son ami, Bille et les Khelwist. Clôture (17h): Collation et improvisation par les artistes et les participants.

### PORTRAIT

Exposition collective de peinture Portraits de la femme algérienne. Galerie Baya au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger. Accessible jusqu'au samedi 28 mars.

### PEINTURE

L'artiste peintre Amel Benghezala expose Explose. Galerie Asselah-Hocine, Alger, jusqu'au mardi 21 avril.

### ARTS

Arts plastiques: Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

### HORS-CHAMP

Exposition collective Hors-Champs. TNA Gallery du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Avec les plasticiens Rachid Djemai, Rachid Nacib, Mustapha Nedjai, Malek Salah, Adlane Samet, Karim Sergoua, Hellal Zoubir et le photographe Nasser Medjkane.

### COURT-MÉTRAGE

Concours dans les villes africaines de Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement, dans le cadre de son programme international Passages, espaces de transition pour la ville du 21<sup>e</sup> siècle. Ouvert le vendredi 30 janvier, cet appel à candidatures sera clôturé le mercredi 15 avril. Deux à trois projets par pays seront sélectionnés. Les ateliers de réalisation se tiendront entre mai et novembre 2015. L'année 2016 verra le début de la projection publique des courts, en présence du jury final, lors du colloque international Passages. Les courts-métrages seront diffusés entre 2016 et 2017. Consulter le site : <http://passages-ivm.com/fr/article/concours-de-courts-métrages-dans-les-villes-africaines> Contact : Habiba Djahnine, coordinatrice artistique du projet : [djahninehabiba@hotmail.fr](mailto:djahninehabiba@hotmail.fr) Yuna Conan, chef de projet Passages, IVM : [yuna.conan@vilmouv.com](mailto:yuna.conan@vilmouv.com)

## EQUITATION :

Stage de présélection nationale au profit des cavaliers cadets-juniors à Mostaganem

**UN STAGE** de présélection nationale de quatre jours au profit des équipes nationales cadets-juniors de saut d'obstacles a débuté dimanche, au club hippique de Sayada à Mostaganem. Ce stage, inscrit dans le cadre du programme de regroupements des équipes nationales d'équitation, est encadré par un expert en saut d'obstacles, le Français Blin Guillaume, chargé de détection de nouveaux couples cavaliers et chevaux cadets-juniors et d'assurer leurs entraînements. Il est également question d'élaborer un programme de préparation pour les échéances internationales programmées par la fédération équestre algérienne, a précisé un responsable de la dite fédération, Djender Lounes. Ce regroupement enregistre la participation de 25 cavaliers et cavalières cadets-juniors qui ont réalisé des bonnes performances, lors des épreuves des concours nationaux de saut d'obstacle 2014. Le stage de recyclage et d'évaluation a pour objectif de préparer les chevaux à l'obstacle (CSO), de mettre les cavaliers en condition physique et travailler la souplesse et la maniabilité, en plus de l'approfondissement du dressage pur, l'accompagnement et le coaching en concours, a-t-on souligné. L'expert français sera accompagné durant la période du stage par deux entraîneurs fédéraux, Hocine Boumechdiou et Yacine Benmohamed. Ce stage de détection et perfectionnement permettra de sélectionner les meilleurs cavaliers et chevaux en prévision du championnat maghrébin de saut d'obstacles et le concours international de saut d'obstacles, prévus du 21 au 23 mai à Annaba.

APS

## CYCLISME-ALGÉRIE-GTAC2015

Cyclisme/Tour international d'Annaba (2e étape) : Classement général

### Classement général :

1-Abdelbassat Hanachi (GSPétrolier) : 6h25:27  
2-Nazir Jasser (Syrie) : à 9 sec  
3-Bechlaghem Abderrahmane (Cevital) : à 2'59  
Classement des maillots :  
-Abdelbassat Hanachi (GS Pétrolier) : maillot jaune (leader)  
-Azzedine Lagab (GS Pétrolier) : maillot rouge (sprinter)  
-Nazir Jasser (Syrie) : maillot à pois (grimpeur)  
-Bechlaghem Abderrahmane (Cevital) : maillot blanc (espoir).

APS

## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOT BALL DES U-21:

Programme des quarts de finale prévus le 3 avril prochain à 15h00.  
1-Bordj Bou Arreridj : CA Bordj Bou Arreridj-USM Blida  
2-Arbaa : RC Arbaa - O Médéa  
3-Ei Harrach : USM Ei Harrach-ASM Oran  
4-Oran : MC Oran - JS Kabylie  
Programme des 1/2 finales  
Match n°1- Match n°3  
Match n°4- Match n°2.

APS

## BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «A» (MISE À JOUR DU CALENDRIER) :

Le GS Pétroliers et le CRB Dar El Beida en position de force

### Programme des rencontres

Aujourd'hui :  
Boufarik : WA Boufarik - GS Pétroliers (15h00)  
Dar Beida : CRB Dar El-Beida - NB Staouéli (18h00)  
Volleyball/Nationale «Une» messieurs :  
Programme de la 17e journée

Aujourd'hui à partir de 16h00 :  
WA Tlemcen - O. El Kseur (17h00)  
PO Chlef - NRBB Arreridj  
OMK El-Milia - ES Sétif  
EF Ain Azel - MB Béjaïa  
ASV Blida - GS Pétroliers

## COUPE ARABE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE FILLES À AGADIR (MAROC)

# La commission technique tient sa réunion pour la compétition féminine

De notre envoyé spécial à Agadir, Said Lacété

**La commission technique de l'organisation de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe filles s'est réunie dans la soirée de dimanche à l'hôtel Anzi où résident les quatre clubs participants.**

**C'**est en présence des responsables des quatre clubs (GS Pétroliers, HBC El-Biar, Ahly du Caire et du Raja d'Agadir), des membres de la commission ainsi que du président de ladite commission M. Mohamed Al Mounie, qui est en même temps le secrétaire général de l'Union arabe de handball, que les débats se sont déroulés. C'est un membre de la commission, M. Ridha Menai, qui a ouvert la séance juste après les salutations présentées à l'ensemble des représentants des clubs participants par le président de la commission technique. La formule de compétition a été expliquée en détail aux concernés et ces derniers ont présenté chacun le jeu de maillots (couleurs) que leurs équipes doivent porter durant toute la compétition. Donc, comme nous l'avions signalé par le passé, la formule de compétition se déroulera en deux phases (aller et retour) et le vainqueur sera celui qui aura comptabilisé le plus grand nombre de points. En cas d'égalité de points lors du décompte final, on procédera au goal-average particulier entre les équipes ayant le



même nombre de points et dans le cas où cela ne peut départager les clubs concernés, on procédera au goal-average général (différence de buts). C'est dire que tous les clubs sont censés savoir qu'il n'y aura aucun calcul à faire et sont obligés de jouer le jeu à fond durant toute la compétition. La phase retour va permettre aux équipes qui ont mal débuté la manche aller de recharger les batteries et de repartir sur de bonnes bases. Toutes les équipes vont se rencontrer à deux reprises et cette formule est due au nombre très réduit de clubs participants. Il est vrai qu'ici à Agadir, tout le monde a souhaité la présence des Tunisiennes et des autres équipes arabes comme Essed du Qatar (qui était

présente à Mahdia lors de la dernière édition) ou encore celle de l'USM Oujda mais aux dernières nouvelles, nous apprenons que le club marocain, très fidèle à cette coupe arabe, aurait eu des problèmes avec l'instance marocaine qui l'aurait, semble-t-il, privé de la participation à cette troisième édition. Il n'en demeure pas moins que la troisième édition de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe se jouera à quatre clubs. L'équipe égyptienne est arrivée la veille de la compétition et sera opposée, pour son premier match, à l'équipe hôte, en l'occurrence Agadir qui, elle aussi, n'a rejoint le lieu d'hébergement que dimanche dans l'après-midi. S. L.

### POURQUOI NOS HANDBALLEUSES N'ONT PAS DISPUTÉ LE TOURNOI PRÉOLYMPIQUE ?

## Un désistement qui cache beaucoup de vérités

**LE TOURNOI** féminin de handball comptant pour la qualification aux jeux Olympiques 2016, qui s'est déroulé tout récemment à Luanda (Angola), a consacré le Sept angolais après avoir battu la Tunisie en finale. Jusque-là, c'est tout à fait bon mais ce qui nous intéresse et qui demeure obscur, ce sont les équipes qui y ont pris part. Si la Tunisie (championne d'Afrique en titre à Alger en janvier 2014), l'Angola (vice-championne d'Afrique de la même édition) et le Congo (troisième) n'ont pas volé leur participation à ce tournoi pré-olympique, la question se pose en ce qui concerne le quatrième pays qui a pris part à ces joutes. Il s'agit du Sénégal qui, pourtant, avait terminé à la cinquième place lors de la CAN d'Alger alors que la quatrième place avait été acquise par notre équipe nationale. Alors pourquoi l'Algérie n'a pas disputé ce tournoi pré-olympique. Notre petite enquête a abouti, selon des sources très crédibles, au désistement de la Fédération algérienne de handball qui l'a carrément signifié à l'instance continentale. Car ce n'est pas la Confédération africaine de handball qui choisit les participants mais c'est le classement de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations qui passe en priorité. Ce désistement qui est passé inaperçu (pour ne pas dire en cachette) est le résultat du délaissement total de cette équipe nationale par son instance fédérale. Il faut le dire clairement, à la FAHB, on ne veut plus entendre parler du handball féminin. C'est une aberration et atteinte à l'éthique sportive puisque dans le même

temps, le ministre des Sports n'arrête pas de seriner que le sport féminin doit avoir sa place au même titre que le sport masculin. A la Fédération algérienne de handball, on ne l'entend pas de cette oreille même si les instructions émanent du premier responsable du sport. Pour nous, ce désistement ou cette mise à l'écart (c'est selon) n'est pas une surprise. Il faut savoir que notre équipe nationale de handball ne s'est plus regroupée depuis... 15 mois. Aucun stage. Aucune mise au vert et, plus grave encore, on n'a pas nommé un entraîneur national depuis la démission de Karim Achour en ... janvier 2014. Que faisait donc la DTN de la FAHB pendant ces quinze mois ?

A la FAHB, la DTN ne s'occupe que de l'équipe nationale masculine et de faire «tomber» Réda Zeguelli, tout en croisant les doigts pour qu'il rate le Mondial qatari. Est-ce ça le rôle d'une instance fédérale qui, à travers un communiqué parvenu à notre rédaction, avait signifié qu'elle allait procéder aux restructurations de nos équipes nationales. A notre avis, le mot restructuration est remplacé par destruction car, au train où vont les choses, le handball se meurt, se morfond dans les profondeurs et personne ne sait vraiment ce qu'il fait à la fédération. Il y a quelques mois, dans ce même journal, nous avions publié une chronique intitulée «Vous êtes tous coupables». Aujourd'hui, l'intitulé est toujours en activité et puis, mieux encore, il y a plus de vingt ans nous avions interviewé un bon technicien de handball en la personne de Kamel Madoun qui nous avait déclaré (à l'époque) que Bouamra est entouré de vautours. Aujourd'hui, Bouamra est cerné d'uraètes (espèce de plus dangereuse chez les vautours). Notre présent article interpelle Monsieur le ministre des Sports pour se pencher sur le problème de notre équipe nationale féminine qui est en voie de disparition. C'est très grave pour le sport national. C'est très grave aussi d'empêcher une sélection d'aller disputer un tournoi pré-olympique. Même si les chances d'aller à Rio de Janeiro sont très minimes, nos handballeuses ont le droit d'y prendre part. S. L.

# Le Barça remporte le Clasico et assomme le Real !

**Au terme d'un match de qualité, le FC Barcelone s'est offert le Clasico (2-1) ! Les Blaugrana en profitent pour distancer le Real Madrid au classement, désormais relégué à 4 points. Jérémie Mathieu fête l'ouverture du score. On s'attendait à un grand match, et on l'a eu ! Quelle intensité ! Et ce du début à la fin.**



Il faut dire que ce match allait forcément devenir un tournant de cette saison en Liga. Constat visible dès les premières secondes de jeu assez électriques. Car le Barça, dans son style habituel, prenait tout de suite les commandes du jeu, juste le temps que le Real entre dans la partie. D'ailleurs, les Merengues prenaient peu à peu le dessus notamment grâce à un Benzema inspiré et un Ronaldo motivé par les sifflets, qui touchait la barre de Bravo (12e). Le Real aurait mérité mieux à la pause Mais ce sont bien les Catalans qui ouvraient le score. Tenez-vous bien... sur coup de pied arrêté ! Eh oui, sur un coup franc de Messi, Mathieu venait placer sa tête pour tromper Casillas (1-0, 19e). Pas de quoi assommer les Madrilènes qui continuaient à presser et à porter le danger sur la cage de Bravo. Et c'est en toute logique que Ronaldo égalisait après une talonnade magistrale de Benzema (1-1, 32e). A ce moment, on sentait les Blaugrana au bord de la rupture tant les occa-

sions madrilènes se sont enchaînées. Mais trop maladroit, Bale ne concrétisait pas ses occasions sauf sur son but logiquement refusé pour un hors-jeu de Ronaldo. 1-1 à la pause, c'était bien payé pour le Barça. Le Barça finit fort Et l'on repartait sur la même physiologie après la pause ! Et sans un superbe arrêt de Bravo, Benzema aurait donné l'avantage au Real (49e). Malheureusement pour le Français et ses partenaires, le Barça, gêné dans le jeu, s'en remettait à un long ballon dont Suarez profitait pour punir les Merengues (2-1, 56e). De quoi faire basculer la rencontre puisque les Blaugrana dominaient le reste de la partie. Sans un bon Casillas en fin de match, la note aurait été plus lourde au vu des occasions de Jordi Alba et de Neymar. Qu'importe, le Barça s'impose 2-1 et met le Real à 4 points au classement ! Sans doute un gros tournant de la saison. La question : Le Real Madrid a-t-il perdu le titre ? Quatre points, ce n'est rien. Tout peut encore se passer alors qu'il reste dix journées à dis-

puter. Et pourtant, ce dimanche soir, on a l'impression que le Real Madrid a dit au revoir à la Liga. Au Camp Nou, le club merengue a laissé passer sa chance à plusieurs reprises de prendre ce Clasico qui lui tendait les bras. Au final, le Barça lui a donné un coup de massue. Un de plus pour ce Real qui traverse une mauvaise passe. Cette équipe, qui n'a remporté qu'un seul de ses cinq derniers matches toutes compétitions confondues, n'est plus celle qui enfilait les succès comme des perles à l'automne (22 victoires de rang). Quelque chose s'est cassé et Carlo Ancelotti n'a jamais été aussi contesté. Or, il faudra maintenant se relever de ce Clasico perdu, ce qui n'est jamais anodin. Pour ne rien arranger, l'autre souci du Real et non des moindres : le Barça tourne à plein régime. Et grâce au talent de ses joueurs, il n'a même plus besoin d'être génial pour s'imposer. Devant ce constat, quatre points d'avance, cela semble beaucoup. Vraiment beaucoup. Trop, même.

## Le président de la FAF, Raouraoua anime un point de presse mercredi à Doha

Le président de la Fédération algérienne de football (Faf), Mohamed Raouraoua, animera mercredi (13h00) un point de presse à Doha, a annoncé dimanche l'instance fédérale sur son site internet. Cette sortie médiatique du patron de la Faf intervient « en marge du renouvellement du contrat » entre la Faf et la clinique spécialisée en médecine de sport et de la chirurgie orthopédique (Aspetar). Le staff technique de la sélection algérienne, conduit par le Français Christian Gourcuff a visité dimanche les différentes installations du centre Aspetar à Doha. L'équipe d'Algérie entamera ce lundi un stage à Doha (Qatar) durant lequel elle affrontera en amical le Qatar et Oman les 26 et 30 mars.

(APS)

## Ligue 1 «Mobilis» (24e journée) :

L'USM Alger demande le report du match face au MC El Eulma

La direction de l'USM Alger a saisi dimanche la Ligue de football professionnel (LFP) pour demander le report de son prochain match de championnat contre le MC El Eulma pour le compte de la 24e journée de Ligue 1 «Mobilis» de football, arguant de la présence de trois de ses joueurs en équipe nationale. Le CS Constantine, amoindri par l'absence de trois de ses internationaux (Cédric Si-Mohamed, le Malgache Paulin Voavy et le Mauritanien Khalil Moulay-Ahmed) a déjà obtenu une réponse favorable de la part de la LFP, qui a accepté de décaler son prochain match contre le NAHD, du 28 mars au 3 avril. Les règlements en vigueur autorisent, en effet, les clubs de football à reporter un match si leur effectif est amoindri par l'absence d'un minimum de trois joueurs, convoqués en équipe nationale. Les trois joueurs USmistes se trouvant actuellement en équipe nationale sont : Farouk Chafai, Youcef Belaili avec les «Verts» au Qatar, et Carlous Charles Andria, avec la sélection malgache.

APS

NON CONVOQUÉ PAR GOURCUFF POUR LE TOURNOI DE DOHA

## Walid Mesloub (Lorient) se pose des questions

LE MILIEU de terrain algérien Walid Mesloub, a déclaré ne pas comprendre sa non convocation en sélection nationale à l'occasion du tournoi de Doha, en dépit de ses bonnes prestations avec son club le FC Lorient (Ligue 1, France). «Sincèrement, je suis très déçu. On me répétait souvent qu'il fallait être compétitif dans son club et jouer en Ligue 1 pour être appelé en sélection. Bizarrement cela ne suffit pas», a regretté le joueur sur le site spécialisé «La gazette du Fenec». Mesloub a été sélectionné une seule fois en 2011 lors du match amical contre le Luxembourg. Il évolue pour la première fois de sa carrière en Ligue 1 française après avoir rejoint Lorient l'été dernier en provenance du Havre AC (Ligue 2, France). Il ambitionnait, à travers ce transfert, de retrouver la sélection algérienne, surtout que ses prestations sont bonnes et régulières depuis le début de cet exercice, selon les spécialistes. «Je ne sais pas ce qu'il faut de plus, il faudrait poser la question au sélectionneur. En tout cas je tiens à préciser que je respecte ses choix et que moi je continue de vivre», a-t-il ajouté. L'entraîneur des Verts, le Français Chris-

tian Gourcuff, n'a pas tari d'éloges sur Mesloub lors de sa conférence de presse samedi dernier à Alger, mais il a jugé que l'âge du joueur (30 ans en septembre prochain) est un handicap pour sa convocation en équipe nationale. «Je veux des joueurs dont l'âge permet d'envisager avec eux un travail à long terme, et ce, en

prévision notamment de la Coupe d'Afrique de 2017 ainsi que la Coupe du monde de 2018», avait-il précisé. L'équipe nationale entame ce lundi à Doha un stage de quelques jours au cours duquel elle donnera la réplique au Qatar et à Oman respectivement le 26 et le 30 mars.

## COUPE D'ALGÉRIE - 1/4 DE FINALE RETARD : NRB ACHIR - ASO CHLEF Aujourd'hui à 17h00

### Le NRB Achir en quête d'exploit

LE MATCH en retard NRB Achir - ASO Chlef, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2015 de football est programmé pour le 24 mars (17h00) au stade de Bordj Bou Arréridj, a annoncé dimanche la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel. Les autres quarts de finale se sont joués entre le 10 et le 13 mars dernier, au moment où le duel NRB - ASO a été reporté à ce mardi, en raison de la participation des Chélifiens à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Le vainqueur de ce match en retard croquera en demi-finale le RC Arba (Ligue 1), et qui selon le président de la Commission d'arbitrage de la Fédération algérienne de football, Khalil Hammoum «devra choisir un grand stade» pour accueillir son futur adversaire. Les dates des demi-finales seront établies ultérieurement, en fonction du résultat de l'ASO Chlef en Coupe de la Confédération africaine de football, soit après le match retour contre Horaya Conakry, prévu entre le 3 et le 5 avril prochain. L'autre demi-finale opposera l'ES Sétif au MO Béjaïa, qualifiés respectivement contre la JS Kabylie et l'ASM Oran.

## Medjani se blesse avant de rejoindre la sélection algérienne à Doha

L'international algérien Carl Medjani a contracté une blessure l'obligeant à quitter le terrain à la 79e minute du match gagné à domicile par son équipe Trabzonspor face à Akhisar Belediyespor (2-0), dimanche soir pour le compte de la 25e journée du championnat de 1ere division turque de football. La blessure du défenseur central est intervenue à la veille du départ du joueur pour Doha où il va rejoindre la sélection algérienne en regroupement sur place en vue de ses deux matchs amicaux contre ses homologues de Qatar et d'Oman, respectivement jeudi et lundi prochains. Slimani inscrit son 9e but cette saison L'international algérien islam Slimani a conforté son statut de meilleur buteur de son équipe Sporting Lisbonne en signant sa 9e réalisation lors de la victoire à domicile face à Vitoria Guimaraes (4-1), dimanche soir en clôture de la 26e journée du championnat de première division portugaise de football. Slimani a inscrit de la tête son but à la 45e minute, suite à un joli centre d'un coéquipier permettant aux Lisboètes de terminer la première mi-temps sur une avance considérable (3-0).

## UN MCDONALD'S FLOTTANT ABANDONNÉ AU CANADA



UN MCDONALD'S flottant sur la Seine verra-t-il le jour si Paris organise l'exposition uni-

verselle en 2025? C'est peu probable. En 1986 pour l'exposition uni-

verselle organisée à Vancouver au Canada, un restaurant de la chaîne de restauration rapide avait été installé sur un bateau amarré dans le port de la ville. Mais celui qui était surnommé la "McBarge" avait brusquement arrêté de fonctionner à la fin de l'expo (qui a duré près de six mois).

Près de 30 ans après, deux jeunes sont retournés sur le navire pour y déguster symboliquement un hamburger (cliquez ici pour voir leur vidéo en anglais).

Aujourd'hui, le restaurant abandonné flotte seul dans la baie Burrard, près d'une raffinerie de pétrole.

## UN VOL DE COQ REVENDIQUÉ PAR... "ALKAIDA"



A CASTELLET-LÈS-SAUSSURES dans les Alpes de Haute-Provence, un octogénaire a eu la mauvaise surprise de découvrir que son précieux coq avait été déro-

bé. Un forfait signé "Alkaidia". Stupeur à Castellet-lès-Saussures pour Marcel Dozol, agriculteur à la retraite de 85 ans. Il y a peu, il a découvert un écriteau placardé sur son poulailler. Dessus, un message

bourré de fautes d'orthographe. "Je part avec la bergère de France. Alkaidia" L'homme a tôt fait de constater, en entrant dans la pièce, la disparition de son coq, laissant ses trois poules à l'abandon.

## Un chien bloque le métro toulousain durant une demi-heure

**HABITUELLEMENT**, le chien aboie et la caravane passe. Mais dans le métro toulousain, on ne fait rien comme ailleurs. Un chien a tout simplement provoqué une panne du métro, immobilisant pendant une demi-heure les rames de la ligne A, jeudi soir de 20 h 30 à 21 heures. Selon Tisséo, le quidrupède, qui accompagnait son maître et un groupe de SDF avec cinq autres chiens, s'est retrouvé coincé entre les portes palières alors qu'il tentait d'accéder à la rame dans la station Patte d'Oie. Un chien bloqué à la Patte d'Oie, ça ne s'invente pas ! Que les amis des animaux se rassurent, «Médor» s'est sorti de l'aventure sans dommage, si ce n'est une belle frayeur, partagée par son maître et par les témoins de l'incident. L'intervention



d'agents du métro a permis de libérer l'animal mais le métro n'en est pas pour autant reparti aussitôt. Trois poignées d'évacuation ayant été tirées par des passagers durant l'incident, une recon-

naissance de toute la ligne a dû être effectuée qui a retardé la reprise, au grand désappointement de certains usagers. Au Mirail, le dernier bus N° 14 a fait office de voiture-balai pour les usagers bloqués dans le métro mais les passagers ont parfois mis près d'une heure pour se rendre au centre-ville. Tisséo rappelle qu'il est interdit de prendre le métro accompagné d'un chien, même tenu en laisse, sauf s'il s'agit d'un chien d'aveugle guidant son maître ou d'un petit chiot tenu dans les bras. On comprend mieux le pourquoi de cette interdiction aujourd'hui. À noter que la veille, une panne due à un incident informatique, plus classique, avait immobilisé les rames pendant trois-quarts d'heure en fin d'après-midi.

## LA NOUVELLE LIVRE STERLING A ÉTÉ DESSINÉE PAR UN ADO DE 15 ANS

LE GOUVERNEMENT britannique a dévoilé mercredi le design de la nouvelle pièce de 1 livre. Elle sera introduite dans les porte-monnaies du pays à partir de 2017. Mais le plus surprenant c'est qu'elle été dessinée par un adolescent d'âge de seulement 15 ans.

"J'étais vraiment enthousiaste d'appréhender que j'avais gagné la compétition. Mais complètement sous le choc aussi", a réagi David Pearce, qui dit avoir passé "beaucoup de temps" sur ce projet. C'est avec un dessin réunissant les quatre symboles du Royaume-Uni: une rose, un poiré, un chardon et un trèfle, émergeant d'une couronne, que le jeune garçon a remporté la compétition. Une compétition qui a d'ailleurs attiré plus de 6000 propositions. La rose représente l'Angleterre. Le



poiréau le Pays de Galles. Le chardon l'Écosse. Et le trèfle à trois feuilles l'Irlande du Nord. Soit les quatre nations constitutives du Royaume-Uni. Ce dessin symbolise l'unité du pays quelques mois après le référendum sur l'indépendance de l'Écosse qui aurait pu la briser. Et a été préféré à d'autres propositions plus fantaisistes (incluant des tasses de thé, des drapeaux, des cartes, la météo ou le fameux motif des Rolling Stones).

## Le saviez-vous

### ZLATAN IBRAHIMOVIC A DES TIMBRES À SON EFFIGIE AU SUÈDE !

En plus d'être l'un des meilleurs footballeurs de la planète, Zlatan possède de la ceinture noire de taekwondo d'où ses gestes acrobatiques et ses buts exceptionnels. Et, Ceux qui ne connaissent pas Zlatan en tant que footballeur, le connaissent certainement pour ses comportements arrogants et ses provocations médiatiques. Cet homme est devenu un phénomène mondial qui a dépassé le cadre du carré vert.

Le footballeur suédois a non seulement écrit son nom dans l'histoire du football, mais aussi dans le dictionnaire suédois, en effet, à partir de 2012, le verbe zlataner, qui se réfère à Zlatan, est devenu un néologisme dans la langue française, ce qui a donné l'idée au Conseil de la langue suédoise d'inclure le verbe zlatanera qui signifie « dominant » dans le dictionnaire.

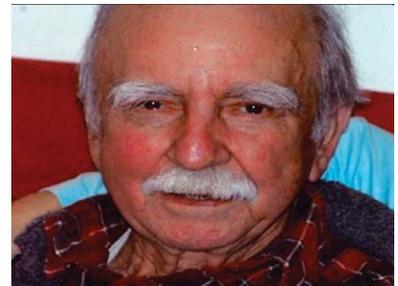
Puisque ce mot n'était pas suffisant, la poste suédoise a créé en 2014 des timbres avec pour motif le joueur. En tout, cinq timbres différents, trois sont des images de match amical qui a opposé la Suède à l'Angleterre en 2012 où Zlatan a marqué 4 buts, parmi eux, l'un des plus beaux buts de l'histoire du football.



## Le concierge était en réalité un multimillionnaire spécialiste de la bourse

L'HABIT ne fait pas le moine. Ronald Read était multimillionnaire une bonne partie de sa vie, mais personne ne pouvait s'en douter. Pour ses amis et ses voisins, le vieil homme n'était qu'un ancien employé d'une station-service, et concierge d'une résidence dans le Vermont (Etats-Unis), rapporte le Daily-Mail. Il avait l'habitude de porter une vieille casquette de baseball délavée et un manteau rafistolé à l'aide d'épingles. «S'il pouvait sauver un centime, il le faisait», indique une connaissance au tabloïd. Une vie simple et sans excès.

Ce n'est qu'à sa mort, à l'âge de 92 ans, en juin 2014, que le secret a été



révélé. Ses avocats se sont aperçus à la lecture du testament que le retraité avait accumulé huit millions de dollars en bourse.

«Nous savions qu'il était dans le marché boursier, mais pas à ce point-là»,

explique Claire John, son exécuteur testamentaire. Le retraité avait prévu de léguer à sa mort 4.6 millions de dollars à un hôpital et 1.2 millions à la librairie du quartier, qu'il aimait fréquenter régulièrement.

# Windows 10 : Microsoft révèle les configurations minimales requises

Avant la sortie de Windows 10 cet été, Microsoft dévoile enfin le matériel nécessaire sur desktop et mobile pour pouvoir l'adopter.

C'est via une présentation au WinHEC que Microsoft a dévoilé en détail les configurations minimales requises pour installer la version finale de Windows 10. La société a évidemment évoqué le desktop et les tablettes, mais aussi le mobile.

## Windows 10 sur PC et tablettes

Commençons par le cas des tablettes et des PC. Pour pouvoir installer Windows 10, il faudra disposer au minimum d'une résolution de 800 x 600 pixels et d'un écran de 7 pouces pour la version professionnelle et de 8 pouces pour la version grand public.

1 Go de RAM et 16 Go d'espace de stockage seront demandés pour une mouture 32 bit du système et 2 Go et 20 Go pour la 64. L'UEFI en version 2.3.1 avec Secure Boot activé sera également obligatoire. Le reste sera optionnel (WiFi, audio, capteurs ou même tactile avec la présence d'un dispositif à deux doigts...etc.), mais des boutons d'alimentation et de volumes seront requis sur tablettes, tandis que DirectX 9 minimum sera aussi indispensable.

## Windows 10 sur mobiles

Sur smartphones, il faudra disposer d'un écran dont la taille est située entre 3 et 7,99 pouces.



Le système demandera au minimum 4 Go d'espace de stockage. Les terminaux avec seulement 4 Go de stockage devront d'ailleurs disposer d'un slot pour une carte microSD. Comme prévu, 512 Go de RAM seront suffisants, mais la quantité de mémoire vive influencera les capacités du téléphone, notamment au niveau de la résolution maximum. Pour une résolution de 2560 x 2048 pixels il faudra 4 Go de

RAM minimums, 3 Go pour 2048 x 1152 pixels, 2 Go pour 1920 x 1200 pixels, 1 Go pour 1366 x 768 pixels et enfin 512 Mo pour 854 x 480 pixels. Enfin, des boutons d'alimentation, de volume, de menu, de retour et de recherches seront requis, mais ces 3 derniers pourront être présents de manière logicielle. Notons également que les capteurs seront optionnels.

# Alcatel Onetouch dévoile le smartphone réversible Idol 3 et d'autres produits

LORS DU MWC 2015, Alcatel Onetouch a dévoilé un smartphone intéressant, le Idol 3, mais pas que.

Alcatel Onetouch a profité du Mobile World Congress pour lever le voile sur plusieurs produits. Des tablettes, des bornes WiFi, mais aussi et surtout un smartphone : le Idol 3.

## Un smartphone « 100 % réversibles ».

Proposé en deux versions, le Idol 3 a la principale particularité de pouvoir être utilisé dans un sens comme dans l'autre. Concrètement, grâce à la présence de deux hautparleurs (un en haut et un en bas, certifiés JBL Audio), l'utilisateur peut décrocher dans n'importe quel sens, tandis que l'interface s'adapte également. Les deux terminaux fonctionnent sous Android 5.0 et sont compatibles 4G. Le premier modèle, facturé 199 euros, propose un écran HD de 4,7 pouces. Il est propulsé par un processeur quad core cadencé à 1,2 GHz, 1 Go de RAM et une batterie de 2000 mAh. 8 Go de stockage sont de la partie, de même que des capteurs photo de 13 et 5 MP. Le second



monte en gamme et en prix à 249 euros. L'écran, toujours HD, passe à 5,5 pouces. Le processeur monte également à 8 cœurs (Snapdragon 615), de même que la RAM double à 2Go. Fort heureusement la batterie suit le mouvement à 2910 mAh, tandis que le capteur frontal passe à 8 MP. Alcatel Onetouch a également dévoilé

une nouvelle gamme de hotspots mobiles WiFi Link. Trois modèles de bornes sont de la partie, 4G+, 4G et 3G, et permettent à plusieurs appareils de se connecter en WiFi à un réseau. Enfin, et même si les prix ne sont pas encore connus, la nouvelle gamme Pixi 3 devrait venir renforcer l'offre du constructeur au niveau de l'entrée de gamme.

Deux smartphones colorés de 5,5 pouces (960 x 540 ou 1280 x 720 pixels) sous Android 5.0 disposant de caractéristiques modestes (1Go de RAM, 8Go de stockage, 3G ou 4G, capteur de 8 MP au maximum, etc.) sont là, de même que 4 tablettes Android 4.4 également légères. Trois d'entre elles proposent un écran de 7 pouces (1024 x 600 pixels) et la dernière est de 8 pouces. Cette dernière est compatible 3G tandis que les ardoises de 7 pouces proposent chacune une connectivité différente (WiFi, 3G et 4G). Au menu : 512 Mo de RAM (1 Go pour la 4G), 4Go de stockage extensible, batterie de 2820 mAh (3240 mAh pour la 4G) et différents processeurs selon les modèles, Mediatek MT8127 (Wi-Fi), Mediatek MT8312 (3G) ou Snapdragon 210 (4G). Les prix ne sont pas connus.

## STREAMING AUX USA : LES REVENUS DÉPASSENT CEUX DU CD



Une première aux Etats-Unis : en 2014, les recettes du streaming de musique ont dépassé celles de la vente de CD.

La Recording Industry Association of America, qui représente les acteurs du secteur musical, a révélé les chiffres des revenus du streaming et de la vente de CD. En 2014, le streaming a rapporté 1,87 milliard de dollars alors que les CD eux ont rapportés 1,85 milliard. C'est la première fois que les chiffres sont en faveur du streaming et cela reflète le changement dans la manière de consommer la musique aux Etats-Unis.

## Les chiffres du streaming en hausse constante

Le monde de la musique est en train de changer. En effet, s'il y a quelques années, l'industrie du CD était le principal mode de revenu des acteurs de ce marché, la tendance aujourd'hui est plutôt à l'écoute de la musique en ligne. En effet, le streaming est en progression constante aux Etats-Unis. En 2014, son chiffre d'affaire a augmenté de 27% par rapport à l'année 2013.

Lorsque l'on regarde dans le détail, les revenus des offres qui fonctionnent avec un système d'abonnement, comme Spotify par exemple, ont augmenté de 25% pour atteindre 799 millions de dollars. Ceux des sites qui proposent du contenu gratuit, tels que YouTube, ont rapporté 295 millions avec une hausse de 34%. Enfin, les radios en ligne ont vu leurs revenus croître de 31%, à 773 millions de dollars. La vente de CD a elle chuté de 12,7%. Au total, la vente de musique aux Etats-Unis aura rapporté 4,86 milliards de dollars l'an dernier, 2% de plus qu'en 2013.

## Et en France, quelle est la part du streaming ?

Dans notre pays, la dématérialisation est loin d'avoir une part aussi grande, c'est encore le bon vieux CD qui est le moyen préféré d'écouter de la musique. Ses ventes représentent 71% du marché, alors que la part du streaming s'élève à 16%. Les revenus du streaming restent toutefois bien supérieurs à ceux des téléchargements, avec 72,6 millions d'euros contre 53,8.

# Tag Heuer va sortir sa montre connectée sous Android

IL Y A QUELQUES JOURS, le salon de l'horlogerie et de la joaillerie, Baselworld, a ouvert ses portes en Suisse. C'est à cette occasion que Tag Heuer, le grand horloger suisse, a donné une conférence de presse. C'est lors de celle-ci qu'il a déclaré que son entreprise était en train de travailler à la conception d'une montre connectée, qui tournera sous Android Wear.

## Tag Heuer a signé un partenariat avec Google et Intel

C'est le patron de l'entreprise helvétique, Jean-Claude Biver, qui l'a confirmé lors d'une conférence de presse un peu plus tôt dans la semaine. Tag Heuer a signé un partenariat avec Intel et Google pour créer la première montre connectée de luxe. Durant la conférence, il a déclaré : « La Silicon Valley et la Suisse vont conquérir



le marché de la montre connectée ». Aucune révélation n'a été faite à propos des caractéristiques ou du prix de la future montre connectée, même si l'on sait que celle-ci fonctionnera sous Android. M.

Biver a quand même précisé qu'elle devrait sortir avant la fin de l'année, sans plus de précision. Ce que l'on sait, c'est que cette montre sera une version « smart » de la ligne mythique Carrera.

## La montre pourrait ne pas recevoir le label « Swiss Made »

Pour qu'une montre puisse recevoir le label « Swiss Made », il faut que 60% de la valeur des composants viennent du pays. Dans le cas de la montre connectée de Tag Heuer, même si celle-ci sera fabriquée à 80% en Suisse, toute la partie intelligente, qui devrait être développée par Intel, sera originaire de la Silicon Valley. Cependant, Jean-Claude Biver a annoncé que des discussions étaient en cours avec la Fédération de l'industrie horlogère suisse pour que l'appellation soit également attribuée aux montres connectées fabriquées dans le pays.

Tag Heuer a précisé que les caractéristiques, prix et fonctionnalités de leur future smartwatch seront présentés lors d'un évènement à part.



**POCHES ET CERNES : QUELLE DIFFÉRENCE ?**



Des poches ou des cernes sous les yeux, ne confondez pas. Si les premières marquent un gonflement autour des yeux, les secondes en revanche se trahissent par une zone pigmentée sous la paupière inférieure au creux de l'œil.

**Cause des cernes et des poches**

Dans son orbite, l'œil est protégé de la paroi osseuse par des coussinets graisseux. Ces derniers sont recouverts en avant d'une fine membrane : le septum. Avec l'âge, cette membrane s'affine davantage et se relâche, ouvrant la porte aux poches et aux cernes.

**Poches et cernes : la différence**

• Les poches s'apparentent à un œdème des paupières inférieures. Ce sont des saillies de tissu adipeux. Formées d'amas graisseux plus ou moins gorgés d'eau, les poches sont favorisées par plusieurs facteurs, comme le tabagisme, l'abus d'alcool ou encore la fatigue. Un linge empli de glace peut permettre de décongestionner l'œdème. Mais quelques bonnes nuits réparatrices ne pourront pas nuire. Enfin, une blépharoplastie (ou chirurgie des paupières) est un moyen efficace pour se débarrasser des poches.

• Les cernes touchent directement à la coloration du revêtement cutané. Celui-ci prend une teinte bleue ou violette. Cette pigmentation peut être le signe du temps ou encore d'une mauvaise hygiène de vie (manque de sommeil...) mais peut exister naturellement chez des sujets pigmentés.

Il n'existe malheureusement pas de remède miracle contre les cernes... si ce n'est leur camouflage par un fond de teint par exemple ou éventuellement un traitement par laser. Pour éviter la pigmentation, il est également déconseillé de s'exposer au soleil.

# Les hommes oublient plus tôt que les femmes

*La dégradation progressive de la mémoire est un processus normal lié au vieillissement. Mais les hommes semblent touchés plus tôt que les femmes. Cause possible : les œstrogènes qui seraient protecteurs chez les femmes.*



après 40 ans, et le volume de l'hippocampe était plus réduit chez les hommes que les femmes, surtout après 60 ans. Une hypothèse pour expliquer ce déclin plus rapide chez les hommes est hormonale : les œstrogènes pourraient aider les femmes à empêcher les dommages aux neurones du cerveau jusqu'au milieu de leur vie.

**Les accumulations amyloïdes augmentent après 70 ans**

Les chercheurs ont aussi utilisé des Pet scans pour étudier l'accumulation amyloïde dans les cerveaux des participants. Ils ont observé qu'il n'y avait pas de différences entre les hommes et les femmes. Globalement, les niveaux d'amyloïde étaient bas chez la plupart des gens avant l'âge de 70 ans, mais augmentaient ensuite.

Dans l'ensemble, le volume de l'hippocampe et la mémoire n'étaient pas différents, que les individus portent ou pas l'allèle de prédisposition à la maladie d'Alzheimer. Mais après 70 ans, ceux qui portaient l'allèle APOE ε4 avaient significativement plus d'amyloïde que les autres. L'âge auquel 10 % de la population était positive à l'amyloïde était de 57 ans pour ceux qui portaient cet allèle et 64 ans pour les autres.

En définitive, l'aggravation de la mémoire et du volume de l'hippocampe a lieu plus tôt que l'accumulation de l'amyloïde. Ceci suggère que, en milieu de vie, les dépôts amyloïdes ne sont pas responsables de la perte de la mémoire ou du volume de l'hippocampe. La maladie d'Alzheimer et les dépôts amyloïdes se mettent en place plus tardivement, dans un contexte préexistant de déclin cognitif et structural lié au vieillissement.

**P**erdre progressivement la mémoire est un phénomène naturel lors du vieillissement, qui ne signifie pas nécessairement que l'individu risque de développer une démence comme Alzheimer. Au niveau anatomique, cette maladie se caractérise par une accumulation de plaques de protéines amyloïdes dans le cerveau. Certaines personnes, porteuses de l'allèle APOE ε4, présentent un risque plus élevé de la développer. Des chercheurs de la Mayo Clinic ont étudié l'effet de l'âge, du sexe et du gène APOE ε4 sur la mémoire, la structure du cerveau et l'amyloïde β chez des adultes. Pour cela, ils ont examiné la structure du

cerveau de 1.246 personnes de 30 à 95 ans qui avaient une fonction cognitive normale. 1.209 avaient entre 50 à 95 ans et 37 entre 30 à 49 ans pour être plus précis. Les chercheurs se sont intéressés au volume de l'hippocampe, une aire du cerveau importante pour la formation et le stockage de la mémoire.

Leurs résultats paraissent dans JAMA Neurology.

Le volume de l'hippocampe s'est réduit lentement et régulièrement de l'âge de 30 ans jusqu'au milieu de la soixantaine, mais plus rapidement au-delà. Dans l'ensemble, les hommes avaient une moins bonne mémoire que les femmes, surtout

## Projet Loon : des ballons pour connecter le monde à Internet



**SELON GOOGLE**, les deux tiers de la population mondiale n'ont pas encore accès à Internet de façon rapide et bon marché. C'est pourquoi l'entreprise a développé en

partenariat avec le Cnes un projet de ballons connectés. L'idée du projet Loon est plutôt surprenante : connecter à Internet les zones les plus reculées du

Globe grâce à des ballons stratosphériques. Après une phase de développement tenue sous secret dans les laboratoires de Google X, les premiers tests effectués en Nouvelle-Zélande ont pu prouver la viabilité du projet. Le Cnes, qui utilise régulièrement des ballons à des fins scientifiques, est partenaire.

La particularité de ces ballons du projet Loon réside dans leur forme ovoïde et leur constitution interne. En effet, un second ballon est présent à l'intérieur du premier qu'il suffit de gonfler d'air pour influencer sur l'altitude de vol. Cette aptitude intéresse particulièrement le Cnes car elle permettrait d'effectuer des mesures verticales lors de missions scientifiques.

## L'Esa étudie la possibilité d'imprimer une base lunaire en 3D



**AVEC L'AVÈNEMENT** de l'impression 3D, de nouvelles idées de construction émergent. Après avoir prouvé que l'impression était possible dans l'espace en utilisant de la poussière lunaire, l'Esa présente un projet ambitieux : une base imprimée en 3D sur la Lune. Découvrez en vidéo comment pourrait s'édifier ce surprenant bâtiment. Que ce soit pour fabriquer des voitures, ou encore monter des maisons, l'impression

3D est en train de bouleverser la façon dont on construit les objets de taille respectable. Concernant la conquête spatiale, l'idée est séduisante d'utiliser du matériel disponible sur place pour construire une base lunaire qui protégera les astronautes des radiations solaires, des températures extrêmes et des micrométéorites. En partenariat avec le cabinet d'architecture Foster+Partners, l'Agence spatiale européenne a

imaginé comment pourrait se dérouler la construction d'un abri lunaire de ce type. La base serait constituée d'une structure gonflable et située dans une zone particulièrement bien éclairée : le pôle Sud. En mettant à profit l'énergie solaire ainsi que la régolithe (la poussière lunaire), des robots pourraient façonner un bâtiment en trois mois environ. Pour l'instant, ces concepts ne sont qu'à l'état de projet, mais chacun de ces avancements pourrait représenter une étape en vue de l'éventuelle colonisation de la Lune dans le futur. Au mois d'octobre 2014, 350 experts de l'impression 3D se sont réunis sur le site de l'Esa afin de discuter du potentiel de cette technologie dans l'espace.

# Déclin du puits de carbone amazonien lié à une surmortalité des arbres

*L'Amazonie est en train de perdre sa capacité à absorber le dioxyde de carbone (CO2) atmosphérique, principal gaz à effet de serre. C'est le résultat d'un inventaire colossal : le suivi, sur une trentaine d'années, de la biomasse contenue dans 321 parcelles de forêt amazonienne.*

Celui-ci révèle que le taux de mortalité des arbres a augmenté de plus d'un tiers depuis le milieu des années 1980, diminuant la capacité de stockage du CO2 par la forêt tropicale. « Partout sur Terre, les forêts changent, commente l'un des auteurs, ajoutant que nous ne pouvons plus compter seulement sur elles pour résoudre le problème du carbone ».

Lors des décennies passées, la forêt amazonienne a joué le rôle de puits de carbone atmosphérique, absorbant plus de carbone qu'il n'en rejette, aidant par conséquent à limiter l'impact du réchauffement global. Mais une nouvelle analyse sur la dynamique forestière montre une augmentation rapide du taux de mortalité des arbres en Amazonie.

Pour le premier auteur de cette étude, Dr Roel Brienen, du département de géographie à l'Université de Leeds, « le taux de mortalité des arbres a augmenté de plus d'un tiers depuis le milieu des années 1980, et cela altère la capacité de l'Amazonie à stocker du carbone ».

## Changement de régime dans la forêt amazonienne

Selon les chercheurs, l'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, l'un des composants clés pour la photosynthèse, a initialement conduit à une augmentation de la capacité de stockage dans les arbres amazoniens. Mais un changement de régime semble être proche et avoir des conséquences inattendues. Selon le professeur Oliver Phillips (Uni-



versité de Leeds), coauteur de l'étude et coordonnateur du projet Rainfor sur lequel l'analyse s'appuie, « avec le temps, la stimulation de croissance impacte le système; les arbres vivent plus vite et meurent plus jeunes ».

Des sécheresses récentes en Amazonie et des températures anormalement élevées pourraient aussi jouer un rôle important dans cette observation. Si l'étude démontre que l'augmentation de mortalité a commencé bien avant la mégasécheresse de 2005, elle montre aussi que les événements de sécheresse de 2005 et 2010 ont conduit à la mort de millions d'arbres en plus.

L'article publié dans l'édition du 18 mars 2015 de Nature montre comment l'intensité du puits de carbone a décliné en Amazonie de manière concomitante avec l'accélération de la mortalité. D'un pic de 2 milliards de tonnes de dioxyde de carbone stockées annuellement dans les années 1990, le stockage net a désormais diminué de moitié et est maintenant pour la première fois dépassé par les émissions fossiles de l'Amérique du Sud.

Selon le Dr Brienen, « quelles que soient les causes de l'augmentation de mortalité, cette étude montre que les prédictions d'une capacité indéfinie de stockage des forêts tropicales pourraient être trop opti-

mistes. Les modèles climatiques qui prennent en compte la réponse de la végétation font l'hypothèse que tant que les niveaux de dioxyde de carbone augmentent, l'Amazonie va continuer à stocker du carbone. Nos recherches démontrent que cette hypothèse pourrait être incorrecte et que les processus démographiques sont critiques dans ce système ».

## Plus de 200.000 arbres étudiés dans 321 parcelles de la forêt

L'étude repose sur des décennies de suivis détaillés des forêts d'Amérique du Sud. Le travail qui implique une centaine de chercheurs sous la direction de l'université de Leeds, dont des chercheurs français du Cirad, du CNRS et de l'Inra, collaborant au sein du Labex Ceiba, a été coordonné par Rainfor, un réseau de recherche unique dédié au suivi des forêts amazoniennes.

Afin de calculer les changements de stockage de carbone, les auteurs ont examiné 321 placettes forestières réparties largement sur les six millions de kilomètres carrés de l'Amazonie. Ils ont mesuré 200.000 arbres et enregistré la croissance et la mort de chacun d'entre eux depuis les années 1980.

« Partout sur Terre, même les forêts intactes changent, ajoute Oliver Phillips. Les forêts nous rendent un énorme service, mais nous ne pouvons plus compter seulement sur elles pour résoudre le problème du carbone. Nous devons agir pour réduire les émissions afin de stabiliser notre climat. »

## Polémique à Cannes après la vente de 600 kg d'ivoire sous protection policière

QUARANTE-DEUX DÉFENSES d'éléphants ont été vendues aux enchères à Cannes samedi dans le cadre d'une vente d'arts asiatiques contestée. Et en toute légalité, compte tenu de l'ancienneté des défenses.

La société Cannes Enchères a écoulé samedi, à l'occasion d'une vente contestée d'arts asiatiques et de mobilier d'art, quelque quarante-deux défenses d'éléphant pour un poids total de 612 kg. Hors frais de vente, le résultat de cette vente est de près de 189 000 euros, soit un peu plus de 300 euros du kg d'ivoire.

Bien que légales puisque les défenses en question datent d'avant la convention Cites de 1976 sur le commerce international des espèces menacées d'extinction, ces ventes sont contestées par l'association Robin des Bois. L'ONG accuse Cannes Enchères, société spécialisée dans la vente d'ivoire, de chercher à contourner les nouvelles règles françaises sur la réexportation d'ivoire brut en allant chercher des certificats de réexportation en Belgique. Depuis fin janvier, en effet, la

France a suspendu la délivrance des certificats.

Alexandre Debussy, directeur associé de Cannes Enchères, estime que rien n'empêche les acheteurs étrangers, pour l'essentiel des Chinois, d'aller en Belgique chercher un certificat de réexportation, en indiquant effectivement s'être renseigné dans ce pays. Jeudi, à la suite de cette polémique, les autorités belges ont indiqué vouloir « bloquer » l'ivoire venant de France, dans l'hypothèse d'une exportation hors de l'Union européenne, pour vérifier la conformité des certificats Cites. La Belgique n'a toutefois pas l'intention, hors d'un accord européen sur cette question, d'interdire elle-même l'exportation d'ivoire hors de l'UE, a-t-elle fait savoir.

L'association Robin des Bois a par ailleurs indiqué qu'une visite des Douanes vendredi dans les locaux de Cannes Enchères « a révélé de nombreuses infractions à la législation Cites », ce que réfute totalement la société mise en cause. « La meilleure preuve que les



Douanes n'ont relevé aucune irrégularité, c'est que la vente a pu avoir lieu », note M. Debussy. La société Cannes Enchères a écoulé plus de 4 tonnes d'ivoire depuis

l'an dernier à l'occasion de différentes ventes.





## Comment vous éclaircir la peau avec du citron



Si vous avez des taches sombres sur la peau ou si vous voulez un teint plus clair, utilisez un citron pour éclaircir votre peau.

Un zeste de citron

Frottez un zeste de citron sur votre peau. Il aide à nettoyer la peau et il l'éclaircit si vous l'utilisez régulièrement.

### Un spray pour jus de citron

Remplissez une bouteille à spray avec du jus de citron. Ajoutez une quantité équivalente d'eau. Vaporisez le mélange sur votre peau en prenant soin d'éviter toute coupure ou blessure. Car cela risque de faire mal.

### Un exfoliant à base de citron

Faites un gommage à base de citron ou masque pour votre visage. Faites votre propre exfoliant pour le visage à base d'eau, du jus de citron, de miel et d'aloès Vera. Appliquez-le sur votre visage le matin de la même façon que vous utilisez de l'eau pour vous laver votre visage, puis rincer.

- Pour un masque de visage, mélangez une cuillère à soupe de jus de citron, une cuillère à soupe de jus de tomate, une cuillère à soupe de jus de concombre, et une cuillère à soupe de bois de santal. Appliquez le mélange sur votre peau et laissez-le se reposer 15-20 minutes. Rincez ensuite votre visage à l'eau tiède.

- Si vous avez une peau sèche, mélangez une cuillère à soupe de lait en poudre, une cuillère à soupe de miel, une cuillère à café de jus de citron et deux gouttes d'huile essentielle. Appliquez sur la peau et laissez le tout se reposer pendant 20-25 minutes. Rincez votre visage à l'eau tiède.

Éclaircir votre peau avec du jus de citron va prendre un certain temps, vous serez donc tentés d'appliquer un masque ou du jus de citron chaque jour. Essayez de faire 3 à 4 applications chaque semaine. Le jus de citron dessèche la peau si vous l'utilisez tous les jours.

## Ongles mous et cassants : comment y remédier?

L'ongle, tout comme le cheveu, est constitué de plusieurs plaques de kératine. La kératine est une protéine fibreuse qui résiste mal à certains facteurs. Des ongles en mauvaise santé sont donc des ongles dont la kératine est fragilisée.



### Quand l'eau et les produits chimiques attaquent nos ongles

La nature poreuse de l'ongle le rend particulièrement sensible à l'eau qui fait gonfler et décolle les plaques de kératine les unes des autres. Résultat : les ongles deviennent mous et se dédoublent. Même constat pour les produits chimiques tels que les détergents qui attaquent et détériorent la couche supérieure de l'ongle qui devient cassant.

### Fatigue, stress et carence alimentaire

Les états de fatigue s'accompagnent souvent de carences en fer, zinc et vitamines B qui se manifestent par des ongles cassants. Certaines personnes stressées ont également l'habitude de se ronger les ongles, ce qui favorise leur dédoublement.

### Quelles solutions adopter ?

#### DES PRODUITS NATURELS

La levure de bière, riche en vitamine B8, est une excellente solution pour fortifier des ongles mous et cassants. Des massages réguliers de l'ongle avec de l'huile de ricin apporteront également des résultats visibles assez rapidement.

#### LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

Protéger ses mains en portant des gants lorsqu'on se sert de produits ménagers ou encore apposer occasionnellement du vernis durcisseur sont des astuces qui vous permettront de ménager vos ongles afin d'éviter qu'ils ne deviennent mous.

#### SE LIMER LES ONGLES RÉGULIÈREMENT

Plus les ongles sont longs, plus ils deviennent fragiles et ont tendance à se dédoubler. Pour bien les entretenir, pensez à les limer régulièrement avec des limes en carton, plus douces et respectueuses de la structure de l'ongle que les coupe-ongles.

## LES EFFETS INDÉSIRABLES DE LA COLORATION



En janvier 2001, une étude américaine met en parallèle l'utilisation de teintures capillaires et le risque de cancer de la vessie. Les

femmes qui se teignent les cheveux tous les mois pendant un an doublent leur risque d'avoir ce cancer. Le risque est triplé chez les femmes qui se colorent chaque mois les cheveux depuis au moins quinze ans.

La couleur naturelle de vos cheveux influence nécessairement la couleur que vous obtenez après coloration. Inutile donc de s'attendre à avoir une couleur identique à celle indiquée sur le produit.

Dans le cas d'une coloration permanente ou d'une décoloration, un entretien régulier pouvant devenir une véritable contrainte est à prévoir.

Une coloration revient nécessairement à une agression que vous faites subir à vos cheveux. Ceux-ci sont donc fragilisés et il

est important de redoubler de vigilance.

Malgré l'application de baumes et autres crèmes de soins pour protéger vos cheveux, ceux-ci sont amenés à s'assécher inévitablement. Les substances variées que contiennent ces produits - parfums, colorants, anti-statiques, émulsifiants, antioxydants, tensioactifs, agents tampons, conservateurs ... sont autant de substances au potentiel irritant et/ou allergène.

### Prenez soin de vos cheveux colorés

Le soleil, le sel, le chlore, le sable et le vent ne ménagent pas nos cheveux. Quelques conseils pour de beaux cheveux colorés.

- Attention, les cheveux colorés sont beaucoup plus sensibles. La couleur vire facilement et les cheveux deviennent plus rapidement secs.

- Portez un chapeau ou un foulard dès que nécessaire, particulièrement entre midi et 16 heures.

- Après chaque baignade en piscine ou en mer, rincez abondamment votre chevelure (en l'absence de douche, prévoyez une grande bouteille d'eau).

- Et le soir, lavez vos cheveux avec un shampooing doux.

## Astuce Naturelle : masque gommant et éclaircissant



Malaxer une cuillère à soupe de poudre de riz blanc (traditionnel) avec une cuillère à soupe de lait tiède. Ensuite étaler sur le visage pendant 20 minutes, puis rincer à l'eau froide. A refaire maximum 2 fois par semaine.

## Boulette de poisson

### Ingrédients :

- 1 kg de poisson blanc de votre choix
  - 1/3 de baguette de la veille
  - 3 oignons
  - 3 gousses d'ail
  - 1 bonne poignée de persil plat
  - 1 cuillère à café de piment moulu doux ou paprika
  - 1 cuillère à café de coriandre en poudre
  - 3 œufs moyens
  - Sel
  - Poivre
  - 1 cuillère à café d'harissa (facultatif)
  - Huile d'olive pour la friture
- Ingrédients pour la sauce**
- 2 tomates fraîches ou 1 verre de coulis de tomate
  - 2 gousses d'ail

### Préparation :

Dans un récipient d'eau faire tremper le pain rassis, laissez quelque instant puis presser le pain et réservez.

A l'aide du presse-ail, écraser les gousses



d'ail puis hacher les oignons et le persil puis réservez. Enlever les arêtes et hacher grossièrement le poisson.

Dans un récipient mélangez ensemble le pain, le poisson, l'ail, le persil, les oignons, assaisonner avec du sel, poivre, piment rouge doux, la coriandre et si souhaité l'harissa. Bien malaxer avec la main en ajoutant les œufs un à un (vérifiez l'assaisonnement). Faire des petites boulettes avec les mains.

Dans de l'huile bien chaude, faire frire les boulettes, jusqu'à ce qu'elles deviennent bien dorées.

Mettre les boulettes dans une marmite et faire cuire avec deux verres d'eau, les gousses d'ail entières et les tomates fraîches coupées en dés ou le coulis de tomate. Laisser mijoter pendant environ 30 minutes.

## Oranges à la noix de coco

### Ingrédients :

- 500g de noix de coco finement moulues
  - 300g de sucre glace
  - 250g de fondant
  - Arôme d'oranges
  - Environ 1 ou 2 cuillères à soupe d'eau de fleurs d'oranger
  - Colorant alimentaire rouge, vert, jaune
- Ingrédients Pour la farce :**
- 2 mesures de biscuit moulu
  - 1 mesure de noix moulues
  - 1 mesure de Halwat El Turc
  - Miel (selon le besoin)
- Ingrédients décoration :**
- Morceaux de chocolat

### Préparation :

Dans un récipient, bien mélanger la noix de coco, le sucre glace et le fondant, ajouter 1 à 2 cuillères à soupe d'eau de fleurs d'oranger jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Ajouter l'arôme d'oranges et



colorer en orange (rouge + jaune). Façonner des boules de 30g.

**Préparer la farce :** dans une terrine, mélanger tous les ingrédients cités puis ramasser avec le miel jusqu'à obtenir une farce molle et homogène.

Façonner des petites boules de farce, prendre une boule de pâte de noix de coco et fourrez-la avec une boule de farce.

Faire passer le dessus à la râpe pour obtenir un dessus ressemblant à une orange.

Façonner des petites feuilles en pâte de noix de coco verte, fixez-la avec du blanc d'œuf et un morceau de chocolat.





## RECOMPOSITION DU MOYEN-ORIENT

## L'inévitable chemin vers Damas

Par Chems Eddine Chitour

**«Refuser de faire la paix avec des gens avec lesquels on est en guerre, cela signifie continuer de faire la guerre».**  
**Jérôme Lambert, député socialiste français**

**L**a guerre imposée au peuple syrien dure depuis près de quatre ans. Un organe autoproclamé comme indépendant, à partir de Londres compte les morts et les évalue à 200.000 morts qu'il impute naturellement au gouvernement légitime syrien.

Les oppositions off-shore pour reprendre la judicieuse expression de René Naba, ont fait long feu, de Burhan Ghalioun universitaire français et à l'occasion à Madame Kodmani fille d'une dignitaire du régime (son père était ambassadeur en France), l'opposition au fil des ans s'est effilochée. Bachar tient toujours malgré toutes les coalitions, il s'est même permis le luxe d'être réélu pour un nouveau mandat. On a même accusé Assad de gazer son peuple et l'histoire retiendra qu'il n'en est rien; la ligne rouge a pourtant été franchie selon les critères américains, mais Obama a décidé de ne pas bombarder Damas, il sera suivi par la Grande-Bretagne qui, du fait d'un vote aux communes négatif, s'est retirée de la coalition. Le feuillet gazage s'est arrêté avec le veto russe et sa proposition de détruire le stock d'armes chi-

miques. Ce qui fut fait. Reste la France et son obsession de punir Assad.

**Hollande voulait «punir» Assad**

De fait, la rhétorique guerrière de Hollande fait appel au bien et au mal. Hollande se voit défendre la veuve et l'orphelin syriens.

Faut-il «punir» Bachar al-Assad? écrit le philosophe Philippe-Joseph Salazar. Pour justifier une potentielle attaque en Syrie, François Hollande l'affirme: si le régime syrien a utilisé l'arme chimique contre sa population, il faut le corriger. Légitime-t-on une guerre par le châtement? «La France est prête à punir ceux qui ont pris la décision infâme de gazer des innocents», disait François Hollande il y a quelques jours. (...) «Punition», «châtiment», ces mots ont été bannis de tout discours politique depuis des années. (...) Sans compter que se réactive un argumentaire néocolonialiste et impérialiste: nous, grande civilisation occidentale, sommes dépositaires des vrais principes moraux... Nous voilà revenus au XIXe siècle.

Au nom de la démocratie, on envoie les canonnières(...) Nous sommes au-dessus de la Charte. Nous sommes le bien absolu. On retrouve la rhétorique de la «mission civilisatrice», mais sous une forme inattendue (...).

On se souviendra que Hollande n'a pas puni Assad du fait qu'Obama ne l'a pas accompagné. Lâché à la fois par Hollande et par Cameron Hollande ne voulait prendre de risques inutiles.

**La situation présente : Où en est-on actuellement ?**

Le conflit aurait pu encore durer sur une ancienne cinétique celle de l'impasse Souvenons-nous : Aucune des conférences (Genève I et II), malgré tout le savoir du diplomate algérien Lakhdar Brahimi envoyé spécial à la fois des Nations Unies et de la Ligue Arabe, n'a pu aboutir à la résolution de la crise syrienne créée par l'Occident de toute pièce par un Occident sûr de lui et dominateur qui pensait la régler à la libyenne. Ce ne fut pas une promenade de santé et le peuple syrien est en train de payer pour un conflit qui le dépasse.

Cependant depuis juin 2014, la donne a changé. Il est vrai que les médias aux ordres n'ont pas cessé et continuent de diaboliser Assad. Cette contribution de Kristien Pietr, permet de décrire la situation après l'avènement d'un nouveau venu, Daesh, qui a changé totalement le paysage politique au Proche-Orient. Nous lisons: «Dans la foulée du «printemps arabe», certains esprits ont désigné le président syrien Bachar al-Assad comme le Satan des temps modernes - «un individu qui ne mérite pas de vivre» selon Laurent Fabius... Quel est donc le crime commis par le président syrien pour déclencher une telle haine? Posséder la 3e armée mondiale, à l'exemple de Saddam Hussein? Rien de tout cela! Comme dans chaque État souverain, le dirigeant syrien a dû réprimer les émeutes, mater les affrontements interreligieux et les rebelles

armés.»

«Une coalition hétéroclite s'est formée contre le pouvoir syrien, soutenue par les rois du pétrole et dirigée depuis Londres. Des milliers de «conseillers» militaires étrangers entraînent les volontaires en Turquie, en Jordanie, en Irak et, sur le terrain opérationnel, en Syrie. Face à cette coalition contre nature, le président syrien ne peut compter que sur le soutien de la Russie et de l'Iran (présent depuis fort longtemps dans le sud-est de l'Irak)». «Malgré ces aides occidentales, complétées par des brigadistes recrutés en Europe, mais surtout de katibas arrivant de toute la planète, Damas ne cède pas et, bien au contraire, reprend des positions stratégiques. Après des années de guerre, ces «gentils rebelles djihadistes» deviennent subitement infréquentables! Comprenez qui pourra... Dès la prise de Mossoul par les salafistes, la communauté internationale opère un revirement à 180°. À cette occasion, les djihadistes ont mis la main sur les arsenaux de 4 divisions de l'armée irakienne (formées et équipées par les USA) et aussi sur un trésor de guerre de 425 millions de dollars en dépôt à la banque centrale de la ville. Le sigle arabe de Daesh - «ad-dawla al islamiyya fi-l Iraq wa-scham» - remonte à sa création en 2006, quand Al Qaïda en Irak forme, avec cinq autres groupes djihadistes, le conseil consultatif des moudjahidines en Irak. (...).»

A suivre

C. E. C.

PUB

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA EL OUED  
 DAIRA DE DJAMAA  
 COMMUNE DE TENEDLA  
 Le Numéro fiscal:098539249021617

## AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT

N° 05/ S. E. T. N /2015

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de TENEDLA Wilaya d'EL-OUED lance un appel d'offre restreint pour la réalisation des projets suivants:

**1-Extension Réseau D'assainissement Aux Quartiers de la Commune de Tenedla: – El-allia- Okba Ibn nafa- 05 juillet – Saada- El-Arfiane Sur 1770 m/l.**

Les entreprises intéressées par cet avis (ayant Qualification hydrique comme activité principale ou secondaire) peuvent retirer le cahier de charges contre un paiement de 2.000.00 DA auprès du service d'équipement de L'APC de tenedla.

Les enveloppes doivent parvenir sous un pli comporte deux plis (offre technique et offre financier) cacheté et anonyme et porte obligatoirement la mention suivante: "à ne pas ouvrir appel d'offre restreint Numéro :05/2015 avec la nomination du projet "

1-Extension Réseau D'assainissement Aux Quartiers de la Commune de Tenedla: – El-allia- Okba Ibn nafa- 05 juillet – Saada- El-Arfiane Sur 1770 m/l.

à l'adresse suivante : le président de l'assemblée populaire communale de Tenedla wilaya D'El-Oued.

Le délai Maximum sera 15 jours (QUINZE JOURS) à compter de la date de l'apparitions du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).La date limitée de dépôt des offres sera fixé à la fin du délai de l'annonce de (9H00 à 12H00) Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 180 jours à compter de la date d'ouverture des plis, Qui aura lieu le même jour (15<sup>ème</sup> jour) à partir de 14h:30 au siège d'APC, les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 24/03/2015 / ANEP N° 314 695

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE LAGHOULT  
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

CONFORMEMENT AU DISPOSITION, DE L'ARTICLE N° 49 ALINEA 2 DU DECRET PRESIDENTIEL N°10/236 DU 07/10/1010 , PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS MODIFIE ET COMPLETE, LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOULT INFORME L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT REPONDU A L'APPEL D'OFFRE N° 15/2015 PARU LE 03/03/2015 SUR LE QUOTIDIEN : « le jeune independant » EN LANGUE ETRANGERE AYANT POUR OBJET :

**Lot n 01: Reparation de la route reliant Aflou a Safia el hamra sur 6.5 Kms**

ET APRES L'EVALUATIONS DES OFFRES,LA COMMISSION D'EVALUATION PROPOSE L'ATTRIBUTION DU MARCHE PROVISoireMENT COMME SUIV :

ENTREPRISE RETENUE	MONTANT EN TTC	Délai	CRITERE DE CHOIX
Entreprise Mayouf mohamed	72 440 550.00 DA	08 MOIS	offre moins disant qualifie techniquement

NUMERRO DU CODE FISCAL DU MAITRE DE L'OUVRAGE: N° : 408015000003070

UN DELAI DE 10 JOURS EST ACCORDE AUX SOUMISSIONNAIRES POUR TOUTE EVENTUELLE RECOURS AUPRES DU COMITE DES MARCHES PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOULT A COMPTER DE LA DATE DE LA PREMIERE PARUTION DE PRESENT AVIS SUR LA PRESSE OU LE BOMOP.

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES A PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERS SONT INVITES A SE RAPPROCHER DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DANS UN DELAI DE 03 JOURS A COMPTER DE LA PARUTION DU PRESENT AVIS.

Le Jeune Indépendant du 24/03/2015 / ANEP N° 314 816



**20.55 : Unforgettable**



Série avec Poppy Montgomery, Dylan Walsh... Parker, une célèbre journaliste, est retrouvée morte dans une chambre d'hôtel. Quelques jours auparavant, elle avait révélé à la presse une liaison entre le général Claridge, le directeur délégué de la NSA, et Hoda Amin, une stagiaire. À l'enquête sur l'officier tandis que Carrie tente de retrouver la stagiaire qui s'est enfuie à l'étranger.



**21.00 : Dallas Buyers Club**



Drame avec Matthew McConaughey, Jennifer Garner... Dallas Buyers Club En 1985, à Dallas, Ron Woodroof, électricien, passionné de rodéo, mène une vie décausée. Le personnage, fruste et homophobe, partage son temps entre les sorties, où il consomme régulièrement cocaïne et alcool, et les rencontres d'un soir. Après s'être électrocuté sur un chantier, il se rend à l'hôpital et apprend qu'il est atteint du sida et qu'il lui reste trente jours à vivre. Après une courte période de déni, Ron commence à s'intéresser à la maladie. Il découvre que des drogues, qui pourraient être efficaces, ne sont pas autorisées à la vente aux États-Unis.



**20.55 : Tout ce qui brille**



Comédie avec Leïla Bekhti, Géraldine Nakache... Tout ce qui brille Ely et Lila sont comme deux sœurs. Elles se connaissent depuis l'enfance, partagent tout et rêvent ensemble d'une autre vie. Elles vivent dans la même banlieue, à dix minutes de Paris. Aujourd'hui, Ely et Lila veulent vraiment profiter de la capitale. De petites embrouilles en gros mensonges, elles vont tout faire pour essayer de pénétrer un monde qui n'est pas le leur où tout leur semble possible.



**20.55 : Aventures de médecine**



France (2015) - 1 saison / 2 épisodes Donner la vie Michel Cymes part en immersion dans la plus grande maternité de France, celle de Jeanne-de-Flandre, à Lille. Il partage les émotions des jeunes parents et la tension des équipes soignantes. Camille et Julien ont dû accepter une césarienne dans l'urgence pour accueillir leurs jumeaux. Valentine et Michael évoquent la procédure de procréation médicalement assistée. Michel Cymes rencontre les sages-femmes dont l'atypique... Omar. Des historiens parlent aussi de la conception et ...



**20.50 : Mes grands-mères et moi**



TÉLÉFILM HUMORISTIQUE Mes grands-mères et moi Les parents de Margot, 10 ans, viennent de divorcer. L'enfant doit suivre sa mère et le nouveau compagnon de celle-ci dans une ville, loin de son papa. Margot est par ailleurs tiraillée entre Boulette et Mamichacha, ses deux mamies qui se détestent royalement. La petite n'a qu'un objectif : réunir ses parents coûte que coûte. Lorsque Margot apprend que sa maman et son ...



**21.00 : Chateaubriand**



Téléfilm - France (2009) Chateaubriand Se sentant vieillir, François René de Chateaubriand se rend à Saint-Malo, sa ville natale, afin de décider de ce que sera sa future sépulture. A cette occasion, les souvenirs de son passé affleurent. Il se rappelle son enfance à Combourg. L'autorité implacable de son père était adoucie par la présence de sa sœur, Lucille, qui le poussa très tôt à écrire. A 23 ans, en 1791, il partit pour l'Amérique.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N									
	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha					
	05:00	12:35	16:04	18:48	20:06	05:06	12:40	16:09	18:52	20:10	05:19	12:54	16:23	19:07	20:25	05:16	12:45	16:14	18:57	20:10	05:27	13:01	16:30	19:14	20:31	05:32	13:06	16:35	19:18	20:36	05:35	13:09	16:38	19:21	20:38

LE JEUNE  
N° 5127 - MARDI 3 DJOUMADA AL THANIA 1436  
**INDEPENDANT**  
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

Meteo

Alger	17°		10°
Oran	17°		7°
Constantine	19°		6°
Ouargla	28°		17°

## THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB-YACINE DE TIZI OUZOU

# Un programme spécial vacances scolaires

**Gâtés sont les enfants de la wilaya de Tizi Ouzou durant ces vacances de printemps.**

En plus du programme riche et peaufiné que leur réserve le festival Lire en fête qui se déroule depuis samedi au chef-lieu de la wilaya et dans plusieurs autres localités, le théâtre régional Kateb-Yacine a prévu, pour sa part, une série de représentations théâtrales qui se succéderont sur ses planches jusqu'au 31 du mois en cours.

Selon le programme qui nous a été transmis par la cellule de communication de l'établissement, des spectacles de théâtre pour enfants sont joués depuis dimanche. Des troupes sont venues de plusieurs wilayas comme Béjaïa, Boumerdès, Annaba, Chlef, Skikda et des participants locaux. Les comédiens du théâtre régional de Béjaïa étaient les premiers à égayer les enfants à travers la présentation de leur pièce les aventures de Nounou.

Hier, lundi, c'était au tour de la troupe du théâtre régional d'Annaba de jouer son spectacle Le chat intelligent. Place cédée aujourd'hui aux amateurs de la troupe Ennahdha Elmenaylia de Boumerdès pour faire profiter enfants de moments agréables avec leur production La naïveté et la ruse. Et pour ceux qui n'ont pas eu encore la chance de se rendre au théâtre régional de Tizi Ouzou, l'occasion leur est encore offerte vendredi pour assister à une



pièce, Hadjerat Essabr, que jouera la coopérative Masrah Hamou-Boutlelis de Chlef, à l'occasion de la célébration de la journée internationale du théâtre. Samedi, c'est au tour des amateurs de l'association Itran de Maâthkas de monter sur les planches du théâtre Kateb-Yacine et présenter au jeune public leur production Blanche Neige.

L'avant-dernier spectacle est attendu pour dimanche avec le théâtre régional de Skikda venu avec sa réalisation La montagne des rêves. On clôturera le 31 mars prochain avec une deuxième pièce de la troupe de Skikda. La ville des étoiles. Aux parents, donc, d'appréhender à leurs enfants l'amour de théâtre en leur offrant l'occasion d'assister aux spectacles assurés par le théâtre régional Kateb-Yacine.

**A. Drifa**

### MÉDÉA

## Festival Lire en fête, faire aimer le livre

**LE COUP** d'envoi du festival culturel « lire en fête » a été donné samedi par monsieur Brahim Merad, wali de Médéa, en présence des responsables du secteur de la culture, de nombreuses personnalités du monde de l'art et de la culture et du monde associatif. Le festival qui se déroule dans de nombreux sites, notamment à la maison de la Culture Hassan-El-Hassani de Médéa, est venu offrir aux amateurs de lecture et aux amis du livre l'opportunité de trouver des espaces appropriés et d'accès facile pour satisfaire leur hobby.

En outre, les organisateurs n'ont pas manqué de prévoir de nombreuses autres activités d'animation culturelle au profit du large public, notamment des représentations théâtrales, des travaux manuels, des séances de conte, des concours culturels et artistiques, etc.

Devant se poursuivre jusqu'au 4 avril, le festival, qui coïncide avec les vacances scolaires, est aussi une occasion pour les écoliers et les collégiens de suivre des

séances d'apprentissage de la lecture rapide individuelle et collective, de s'initier aux techniques de projection en 3D, à l'art du dessin, aux travaux manuels et aux activités du Petit débrouillard.

Des bibliobus ont été préparés pour sillonner les communes de la wilaya pour donner la possibilité aux enfants des zones rurales et éloignées de bénéficier des services du festival. Ce dernier répond au souci de faire partager le plaisir de la lecture avec ces enfants dans le cadre des nombreuses caravanes qui ont été prévues, explique-t-on.

La problématique visant à encourager la lecture doit passer par la diffusion du livre et sa disponibilité par la multiplication des espaces de lecture et l'accès facile aux bibliothèques. C'est à ce titre que l'administration de la culture a prévu une rencontre de tous les gestionnaires des bibliothèques communales du secteur de la culture, dans le but de mener ensemble une réflexion sur les modalités à mettre en place pour drainer plus d'adhésions parmi les

catégories juvéniles et adultes. Dans sa démarche pour l'encouragement de la lecture, il a été mis en place tous les moyens matériels adéquats de fonctionnement de son réseau de bibliothèques composé de 70 infrastructures réparties à travers la wilaya. La multiplication des espaces de lecture est la nouveauté qui caractérise cette édition du festival dont la maison de la Culture Hassa-El-Hassani de Médéa reste un tropisme pour les passionnés de la lecture, des jeux, des activités ludiques et de loisir qu'animeront des pédagogues, des artistes et des clowns. En sus de cela, des ateliers de formation sur l'activité des associations en matière d'encouragement de la lecture, du rôle de la planification stratégique dans la promotion de la lecture et de démarche, sont organisés pour donner le goût de la lecture, des thèmes qui seront abordés par des pédagogues et des spécialistes en développement personnel.

**De notre correspondant, Nabil.B**

### LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

## Saâdani, les services et le botox politique

**ON VOULAIT**, en Algérie, se débarrasser des services de renseignements par un « fiat » politique misant. C'était une première étape. Celle où le monde initié au métier des taupes et des infiltrations, un monde conscient du coefficient efficient de nos services, restait ébahi. La concomitance des intérêts, ceux des clients membres du sommet de l'Etat a fait que la politique de l'excès de générosité sont l'unique alternative du maintien du statu quo politique, que ces services devaient rester dans l'ombre et laisser s'ouvrir la caverne d'Ali aux voleurs inconnus. D'ailleurs ces services, tournés en méchants par le « porte-parole » de l'officiel, ont été tendus pour la première fois en Algérie sur les sèche-linges publics. Le tort, leur tort : « renifler » les mauvaises odeurs de l'argent sale. Les conséquences : la perte du pouvoir judiciaire transféré sous l'oreiller du vieux renard. Et à l'heure où ils devaient être soutenus pour faire face à la force brutale de la corruption, du mal qui gangrène le pays, on tend la main à la France pour s'offrir des épées de Damoclès dans le souk de la politique politicienne où Trévidic joue au bourgmestre à défaut de moine. Naturellement, il ne convient pas de verser dans l'hystérie. Ni dans la parano. Ni dans la mégalo qui nous connaît. Il suffit juste de regarder. La France, qui n'est pas plus menacée qu'auparavant, renforce ses services. La Grande-Bretagne. L'Europe dans sa globalité fait de même. Tout ce monde est unanime : l'époque est à la méfiance, à la guerre du renseignement humain, précis, qui commence à l'intérieur de chaque pays sans technologie, car aucun gadget ne pourra se substituer à l'humain. Le renseignement limite les risques. Mais nous, dans le pays de Saâdani à la tête du FLN, nous pensons autrement. Nous avons peur de ces services qui enregistrent toutes les traçabilités. Et, entre deux coupes de champagne bien sabré à Paris dans des appartements de luxe, des privilèges accordés grâce à l'intermédiaire d'un ex-consul général à Paris, grâce aux bons offices de diplomates français, Saâdani retrouve le botox des visages déridés. Il parle de politique. Des programmes machin, il découvre. Il donne le la pour entamer la danse, lui qui maîtrise le pas de jambes. Bien évidemment que les services dérangent. Ils dérangeront à jamais la caste d'un tel individu osant parler de politique. Critiquer les autres, lui le barbouilleur de crotte salissant le parti de nos martyrs et des moudjahidines. Il fait partie d'un régime dont la légitimité est fragile. Limite contestable. Un régime qui constitue l'expression d'une famille, d'un clan, d'une tribu, d'une région qui accapare à la fois le pouvoir et la rente. Les importations et les lois taillées sur mesure. Il accapare l'immunité afin de protéger le monopole d'accès au pouvoir. Les services ont eu le mérite d'y faire face. Un blocus à un Etat féodal, terrorisant, corrompu... monarchique dans une République qui risque de devenir bananière. Un Etat moderne voulaient-ils. L'ANP, digne héritière de l'ALN, avec toutes ses institutions, restera toujours fiable parce que son recrutement est large et dépasse en général les limites de la minorité au pouvoir en incluant des citoyens qui n'ont aucun intérêt, aucune motivation à défendre cette minorité. Les services font partie de cette ossature. Républicains et non pas une milice, non pas des services d'actions politiques, dévoués à la cause des seigneurs au pouvoir... Le mythe est fini. N'en déplaie à Saâdani, a sa tribu de fayots, à ses richesses, à ses mentors d'ici ou d'ailleurs et à tous ceux dont il porte la voix.

**S. M.**

### Le trait de Sidou

